

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# POMPÉI.

---

## SECONDE PARTIE.

---

Dans mon premier article, j'ai esquissé brièvement l'histoire de la ville de Pompéï, depuis son origine dans la nuit des temps, jusqu'à sa destruction dans la terrible éruption de 79, et sa merveilleuse résurrection dix-sept siècles plus tard. Ce n'était guère, on le comprend, qu'une espèce d'introduction, car Pompéï offre surtout de l'intérêt au point de vue archéologique. Cependant on ne saurait faire entièrement abstraction de l'histoire dans un travail descriptif, car les monuments de l'antiquité doivent presque tout leur attrait au souvenir de leur origine et des hauts faits dont ils ont été témoins. Il m'a donc fallu donner une description assez complète de la vie active et joyeuse de Pompéï, de la catastrophe effroyable qui causa sa ruine et de sa nouvelle existence de nos jours. Maintenant je pourrai enfin satisfaire la curiosité bien légitime du lecteur et lui mettre sous les yeux la ville de Pompéï telle qu'elle se présente aujourd'hui aux yeux du voyageur. En même temps nous ferons revivre le passé, nous suivrons les habitants de l'antique cité sous les portiques du forum, comme à l'intérieur de leurs maisons, nous serons témoins de leurs amusements ainsi que de leur vie journalière et nous rapporterons de notre promenade une excellente idée de la civilisation romaine au grand siècle d'Auguste. Ce travail moitié archéologique, moitié ethnologique ne manquera pas, je l'espère, d'intéresser ceux qui ont pu trouver mon premier article quelque peu aride.

J'ai déjà donné quelques explications au sujet de la situation et de la topographie générale de la ville de Pompéï. On se rappellera qu'elle était de forme presque ovale, qu'elle

était relativement petite, que ses rues étaient assez étroites et enfin qu'elle contenait bon nombre de temples et d'édifices publics construits avec autant de goût que de richesse. Parlons d'abord de ces derniers et nous donnerons ensuite une description des résidences privées.

Les Romains, comme les Italiens d'aujourd'hui, aimaient beaucoup à vivre au grand air. Leur amusement de prédilection, c'était de se rencontrer sur les places pour y discuter les affaires publiques ou les nouvelles du jour. En se levant le matin, le descendant de Romulus ne lisait pas son journal au déjeuner, comme nous le faisons maintenant, mais il sortait immédiatement de chez lui et se rendait au forum où il était bientôt au courant de tout. Ensuite, s'il n'avait rien à faire, il allait à la basilique voisine pour y écouter les plaidoiries des avocats et les sentences des juges. Si, au contraire, il était spéculateur, il trouvait, à sa portée, les comptoirs des changeurs et les bureaux du trésor public. Voulait-il s'occuper de politique, il n'avait qu'un pas à faire pour entrer au *Senaculum* ou le palais du Sénat. Enfin, s'il était encore assez crédule pour croire aux idoles, ou s'il brigait quelque charge importante et voulait en imposer au public, il se rendait au temple de Jupiter et faisait offrir des sacrifices sur son autel. Le forum était ainsi le rendez-vous du flâneur à la mode comme du commerçant, de l'homme de la politique, de même que des adorateurs des dieux. Les avocats y venaient plaider leurs causes, les candidats y sollicitaient les suffrages des électeurs et enfin les tribuns y convoquaient les assemblées qui bien souvent décidaient du sort de la nation. Le forum était donc le grand centre d'activité dans les villes romaines, et l'on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'on ait apporté tant de magnificence à la construction des temples et des portiques qui l'entouraient. On passerait des journées sur le forum de Rome à y interroger chaque pierre et à y étudier l'histoire du peuple-roi dans les ruines qui attestent encore la gloire de ses triomphes. Il ne sera donc pas sans intérêt de décrire le forum de Pompéi qui, quoique bien inférieur à celui de la métropole, n'est nullement à dédaigner.

C'était un emplacement, de cinq cent vingt-quatre pieds

de longueur sur cent quarante de largeur, entouré d'une colonnade de style gréco-dorique. A l'extrémité septentrionale se trouvait le temple de Jupiter qui, à en juger par les ruines, devait être d'une grande splendeur. L'on a trouvé sur le pavé du temple les fragments d'une statue colossale, preuve assez évidente que l'éruption du Vésuve n'a pas même respecté le souverain de l'Olympe. A côté de ce temple, était autrefois un arc de triomphe surmonté d'une statue équestre. Le coursier et le cavalier sont maintenant au musée royale de Naples, où ils sont beaucoup admirés, mais continuons notre promenade. Descendons d'abord du côté oriental. Le premier édifice que nous rencontrons est celui qu'on a appelé le Panthéon de Pompéi; c'était probablement un temple consacré à Auguste et il servait aussi de résidence aux prêtres attachés au culte de cet empereur déifié. A côté nous trouvons le *Senaculum*, lieu de réunion des sénateurs ou décurions de Pompéi. Il y avait là une grande salle pour les délibérations et une petite pièce affectée à la conservation des archives. Plus loin sont les ruines d'un édifice qu'on est convenu d'appeler le temple de Mercure. L'on y a trouvé un autel en marbre, portant un bas relief représentant un sacrifice, et dont la figure principale, celle du sacrificateur, ressemble beaucoup aux portraits qui nous sont parvenus de Cicéron. A côté nous rencontrons une construction d'une assez grande richesse qu'on a nommée le portique d'Eumachia. C'était probablement la bourse de Pompéi, ou bien une espèce de bazar où les marchands étalaient leurs denrées. Enfin le dernier édifice de ce côté du forum est l'école de Verna, nom qu'on lui a donné sur la foi d'une inscription en mauvais latin qu'on y a trouvée.

Continuons maintenant notre promenade du côté du midi. Nous y voyons les ruines de trois bâtisses. Celle du milieu était l'*ærarium* ou le trésor public, les deux autres étaient probablement des *curiæ* ou places de réunion des magistrats. Ici nous sommes sur le côté occidental du forum et nous avons devant nous des ruines, dont l'étendue et la magnificence à peine déchuë, appellent notre attention. C'est la basilique ou le palais de justice, la construction la plus considérable de Pompéi. Elle mesurait deux cent

vingt pieds en longueur sur quatre-vingt en largeur. Pour arriver à la salle d'audience, on traversait le vestibule qui s'ouvrait par cinq portes sur le forum. La voute, qui ne couvrait pas tout l'édifice, était soutenue par un péristyle de vingt-huit colonnes d'ordre ionique, établissant ainsi une colonnade ou galerie où les plaideurs pouvaient se réfugier dans le mauvais temps. Le tribunal était à l'extrémité de l'édifice et il y avait des places réservées pour les juges, les avocats et les officiers de justice. Je pourrais être bien long sur ce sujet, car les basiliques romaines ont servi de modèles aux premières églises des chrétiens, d'où le nom qu'on donne maintenant à nos plus vénérables cathédrales ; mais, malgré l'intérêt de la question, je dois continuer notre course à travers les rues de Pompéi. A côté de la basilique nous visitons le temple de Vénus, le plus bel édifice du genre à Pompéi, car la ville était particulièrement dédiée à cette divinité. On y a trouvé une statue de la déesse qui ressemble beaucoup à la *Vénus de Medici* de Florence. Enfin en sortant de ce temple, nous voyons les greniers publics et les prisons. Dans ces dernières l'on a trouvé les squelettes de deux hommes que, dans la consternation et la frayeur causées par la terrible éruption du Vésuve, on avait oubliés et laissés dans leurs cachots. Ils n'avaient pu se dégager de leurs fers et l'on pourra facilement se figurer le désespoir de leurs derniers moments.

Si le temps me permettait de faire une description un peu plus complète de Pompéi, il me resterait encore plusieurs temples à décrire, car les Pompéiens ne semblent pas avoir négligé le culte des faux dieux. Mais il y a surtout un sanctuaire que je ne puis passer sous silence, c'est celui d'Isis, la divinité égyptienne. La construction et la décoration de ce temple n'offrent rien de bien remarquable mais pourtant, c'est un des édifices qui attire le plus l'attention des voyageurs à Pompéi. Plusieurs, il est vrai, ne pensent qu'au temple qu'a immortalisé Bulwer Lytton dans son roman *Les derniers jours de Pompéi*, mais, pour le plus grand nombre, il y a quelque chose de plus curieux encore. La statue d'Isis rendait des oracles et, par conséquent, son sanctuaire était fréquenté d'une grande foule d'adorateurs et ses mi-

nistres jouissaient de revenus considérables. Cependant, comme tous les prétendus miracles du paganisme, ce n'était là qu'une imposture plus ou moins habile et aujourd'hui, le voyageur qui veut s'en donner la peine peut voir un passage secret qui conduisait à la statue, et au moyen duquel les prêtres pouvaient faire dire à leur idole tout ce qu'ils voulaient. Il y a là une leçon que je regrette de n'avoir pas le temps de développer ici.

On sait que les Romains attachaient beaucoup d'importance à la propreté et qu'ils prenaient plusieurs bains par jour. Pour le flâneur élégant et aristocratique c'était là presque son unique occupation, mais même les commerçants et ceux dont les loisirs étaient le plus absorbés par les affaires publiques, trouvaient le moyen de se baigner au moins une fois par jour. Il y avait dans cette passion, il est vrai, autant l'amour du luxe que le désir de la propreté, mais on ne doit pas trop la blâmer, et on peut bien s'étonner que les Romains de l'antiquité ne l'aient pas transmise à leurs descendants d'aujourd'hui. Cependant, c'est là une question incidente qui ne doit pas nous retarder ici. Partout le voyageur a lieu d'exprimer son admiration en voyant les magnifiques bains publics des Romains. Les ruines des thermes de Caracalla à Rome nous étonnent par leur grandeur et leur magnificence à peine déchue, et ceux de Pompéi quoique sans doute d'une splendeur bien moindre, méritent bien que je les décrive ici. Il y en avait deux : les anciens thermes et les bains de Stabies, et ce sont peut-être les édifices les mieux conservés de Pompéi. A l'heure fixée par la coutume ou la mode, le jeune élégant de Pompéi quittait le forum, se rendait aux thermes et déposait ses vêtements dans une salle appelée l'*apodyterium*. De là il entrait au *frigidarium*, s'il se sentait le courage de prendre un bain froid. Cependant, dans ces jours de décadence, le *frigidarium* était passé de mode, et la plupart se rendaient immédiatement au *tepidarium* où ils jouissaient, pendant quelques instants, d'une atmosphère parfumée et élevée à une assez forte température au moyen d'une fournaise dont les tuyaux passaient sous le pavé de la chambre. Ceci les préparait pour le bain de vapeur ou le *sudatorium* ou *caldarium*. Là le bai-

gneur éprouvait une transpiration abondante et se faisait conduire au bain d'eau où il se rafraîchissait sous une fontaine odoriférante. Alors il retournait au *tepidarium*, et ses esclaves venaient l'oindre de parfums et d'onguents précieux, Ensuite il remettait ses vêtements et allait prendre un peu d'exercice, ou bien se rendait à une salle ou cour appelée la *palæstra* où l'on discutait les dernières nouvelles et où venait se faire entendre de temps en temps le poète en vogue.

En voilà assez pour faire comprendre quel prix les Pompéiens attachaient au luxe et au plaisir. On ne sera donc pas étonné d'apprendre qu'il y avait deux théâtres et un cirque ou amphithéâtre à Pompéi. Dans les premiers l'on représentait des tragédies, drames et comédies, tandis que les jeux et les combats de gladiateurs se donnaient au cirque. Les deux théâtres de Pompéi sont construits suivant la mode romaine; je les décrirai en deux mots. Ils sont situés sur le versant d'une colline et descendent en demi-cercle et en forme d'amphithéâtre jusqu'à quelques pieds au-dessous du niveau de la scène. Enfin, je ne pourrai mieux les représenter qu'en les comparant à la salle académique du Gesù à Montréal, qui en donne une idée presque exacte. La pente ou la *cavea* était divisée en deux parties sur toute sa largeur par un passage qu'on appelait le *præ-cinctio*. En haut se pressait le peuple, en bas venait s'asseoir l'ordre équestre. A la base de la *cavea*, dans le demi-cercle qui touchait à la scène, se trouvait l'orchestre; c'était là que se plaçaient les nobles, les sénateurs et les autres personnes de distinction. La scène s'élevait de cinq pieds au-dessus du niveau de l'orchestre, elle était fixe, (*scena stab'lis*) et représentait la façade d'un palais. Le plus grand des théâtres de Pompéi, ou le théâtre tragique, avait des places pour cinq mille personnes (on ne peut mettre à peine que deux mille dans le Grand Opéra à Paris); il était à jour découvert, et se couvrait, au besoin, d'un immense voile. L'autre, ou le théâtre comique, pouvait contenir environ quinze cents spectateurs,

L'amphithéâtre de Pompéi, comme les autres constructions du genre, était de forme elliptique. Son plus grand

diamètre mesurait quatre cent trente pieds, le plus court trois cent trente cinq. Il contenait vingt rangées de sièges où pouvaient se placer plus de dix mille personnes, mais il n'était pas bien remarquable sous les autres rapports. Une voile qu'on étendait ou ôtait à volonté protégeaient les spectateurs contre les ardeurs du soleil, mais l'arène ne pouvait être inondée comme cela se faisait au colisée de Rome et à l'amphithéâtre de Nîmes.

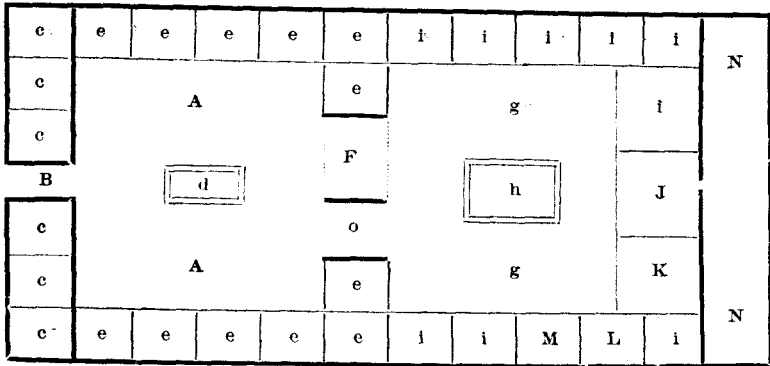
En voilà assez pour les édifices publics de Pompéi. Descendons maintenant dans les rues étroites de l'antique cité, et visitons les demeures de ses habitants. Ne craignons pas d'y rencontrer le maître ou de nous en faire disputer l'entrée par le portier ou le gros chien qui le remplace. Maîtres, esclaves et chiens sont morts il y a des siècles, et nous ne dérangerons peut-être que quelques oiseaux solitaires. Tenez, nous voici à la porte de la maison de Pansa ! franchissons-en donc le seuil, ou plutôt arrêtons un instant et rappelons nos souvenirs historiques.

Il y avait une grande différence entre la vie publique et la vie privée du citoyen romain. S'il était distingué par la naissance, la richesse ou les talents, il réunissait autour de sa personne un certain nombre d'individus d'une position inférieure, qu'il appelait ses clients. Il leur devait protection et secours dans leurs difficultés, et ces derniers, de leur côté, avaient pour obligation de le respecter et de lui accorder leurs suffrages dans les luttes politiques. Naturellement, pour bien remplir ses devoirs de patron, il lui fallait recevoir facilement ses clients chez lui, et il leur assignait, à cette fin, son *atrium* ou la partie publique de sa demeure, tandis que l'autre partie de sa maison était réservée à sa famille. Ceci se faisait sur une petite échelle à Pompéi, et sur une grande échelle à Rome. On ne pourra jamais se figurer la magnificence des résidences des riches citoyens de cette dernière ville. Les lois aussi bien que l'exemple d'Auguste étaient impuissants à refouler dans ses bords le torrent de luxe qui menaçait de tout emporter. Il défendit aux particuliers d'élever leurs maisons à une plus grande hauteur que soixante et dix pieds, mais la splendeur des constructions ne faisait qu'augmenter. Bien avant son temps l'esprit



d'ostentation et de luxe avait banni la simplicité et l'austérité de la vieille république, et nous lisons dans l'histoire que Crassus refusa pour sa maison une somme égale à deux cent quarante deux mille, cinq cents piastres de notre monnaie. Mais tous ces détails nous font perdre du temps ; entrons donc immédiatement dans la maison de Pansa, elle nous donnera une bonne idée des demeures des Pompéiens opulents.

PLAN D'UNE MAISON ROMAINE.



EXPLICATION DU PLAN. (1).

- A *Atrium*.  
 B Vestibule.  
 cc Boutiques donnant sur la rue mais n'ayant aucune communication avec la maison.  
 d *Impluvium*.  
 ee Chambres donnant sur l'*Atrium*.  
 o Passage entre l'*Atrium* et le péristyle.  
 F *Tablinum*.  
 g Péristyle.  
 h Bassin de marbre semblable à l'*impluvium*.  
 ii Chambres particulières.  
 J *Triclinium* d'été donnant sur le jardin.  
 K *Triclinium* d'hiver.  
 L *Triclinium* ordinaire.  
 M Bibliothèque.  
 N Portique donnant sur le jardin.

(1) Pour mieux faire comprendre la disposition des résidences romaines je donne ici le plan de la maison de Pansa. En même temps j'ai cru devoir simplifier ce plan en ôtant toutes les lignes qui ne sont pas nécessaires et qui ne font que le compliquer d'avantage. Cette maison était probablement de deux étages, mais le second n'a pas survécu au désastre de Pompéi. Sa longueur était de près de deux cents pieds et sa largeur de cinquante. On se souviendra toutefois que Pansa était l'un des plus riches citoyens de Pompéi et que les autres Pompéiens n'étaient pas aussi bien logés. Il y avait en arrière de sa maison un jardin mesurant cinquante pieds sur cinquante.

L'inscription SALVE sur le seuil nous souhaite la bienvenue et nous pénétrons dans l'*atrium*, ou la partie publique de la maison. C'est une grande pièce mesurant environ cinquante pieds sur trente. Au milieu du plafond se trouve une ouverture en rectangle de dix pieds sur cinq ; on l'appelle le *compluvium* et il laisse tomber la pluie, ainsi que l'eau qui s'écoule du toit, dans un bassin des mêmes dimensions et qu'on nomme l'*impluvium*. De chaque côté de l'*atrium* nous voyons des chambres qui servent pour la réception des clients et, vis à vis l'entrée, une salle qu'une grille sépare de l'*atrium* ; c'est le *tablinum* où l'on conservait les papiers de famille ou des ouvrages d'art. A côté, se trouve un passage qui communique avec la partie privée de la maison ; allons-y, car, encore une fois, nous n'avons pas à craindre d'indiscrétion. Nous voilà donc dans le peristyle ou, en latin, le *peristylium*. C'est une pièce plus vaste que l'*atrium* mais d'une ordonnance semblable. Il y a aussi une grande ouverture au toit et un bassin de marbre pareil à l'*impluvium*. Dans les maisons plus petites que celle que nous visitons actuellement, il y avait, à la place de ce bassin, un petit jardin dont les fleurs embaumaient toute la maison. Autour du péristyle se trouvent les chambres, ou plutôt les cellules que l'on réservait à la famille ; elles ne contiennent guère de la place que pour un lit. Parmi ces chambres je dois signaler les trois *triclinia* ou salles à manger, dont deux pour le service ordinaire, et un troisième pour l'été, donnant sur le jardin qui est situé en arrière de la maison. L'on sait que les Romains s'étendaient sur des lits pendant leurs repas. Une règle, assez mal observée du reste, voulait qu'ils ne fussent pas plus de neuf, ni moins de trois, nombre des Muses et des Grâces. Je ne puis ici résister à la tentation de communiquer à mes lecteurs le menu d'un de leurs festins. Pour cela, je n'ai qu'à décrire une fresque trouvée à Pompéï. Les goûts changent de même que les modes et ce qui était probablement alors le dernier mot de l'art culinaire, n'exciterait guère notre appétit aujourd'hui. Quoiqu'il en soit je le donne à titre de curiosité. Ce tableau représente une table disposée pour un grand festin. Au milieu, un

immense plat porte quatre paons dont les queues forment un magnifique dôme qui domine tout. Autour se trouvent des homards, le premier tenant entre ses pinces un œuf de couleur bleuâtre, le second une huître, le troisième un rat et le quatrième un petit panier rempli de sauterelles. Il y a quatre plats de poissons au fond, et audessus des perdrix, des lièvres et des écureuils. Il y a aussi une rangée de jaunes d'œuf, une autre rangée de pêches, petits melons et erises, et enfin une rangée de légumes de diverses sortes. Le tout est couvert d'une sauce verdâtre. (1)

La décoration des maisons de Pompéi est généralement très riche et l'on peut bien s'étonner de trouver autant d'objets d'art dans une petite ville de province. Les murs des chambres, dans les demeures particulières, sont presque toujours couverts de fresques dont les sujets, pour la plupart, sont tirés de la mythologie ou de l'histoire des temps fabuleux. Parmi ces peintures il y en a de très remarquables, surtout celles qu'on a trouvées dans la maison dite du poète tragique. On n'a rencontré que peu de statues et de bronzes à Pompéi, preuve que les Pompéiens sont revenus, après la destruction de leur ville, emporter les objets de valeur. On y a trouvé quelques belles mosaïques, dont la plus célèbre est celle qui représente la bataille d'Issus : elle fait partie de la collection du musée royal de Naples. Malheureusement ces peintures ne sont que trop souvent le reflet des mœurs dépravés de l'époque et produisent une impression très pénible chez le voyageur. En effet, la société romaine se montre à nu dans la ville de Pompéi, on y respire je ne sais quelle atmosphère de vice et d'immoralité, et on a beau chercher, l'on ne trouve rien qui témoigne de l'existence de quelques vertus chez sa population. Naturellement je n'irai pas jusqu'à dire que tout était mal à Pompéi, mais il n'en reste pas moins vrai qu'on n'y voit que le vice qui s'y affiche partout dans les formes les plus hideuses. Que l'on essaye, dans les rues de Pompéi, de s'enthousiasmer de Rome, de son histoire et de ses anti-

---

(1) Cette sauce est probablement le *garum* que l'on fabriquait à Pompéi et qui faisait les délices des gourmets.

quités ! On ne peut s'empêcher, au contraire, de louer et d'exalter la vie si grossière mais si simple des Barbares, car la société romaine, n'était qu'un sépulcre blanchi d'un aspect beau et magnifique à l'extérieur, mais rempli de mort et de corruption.

Il y avait un grand nombre de magasins à Pompéi, la plupart occupés par des marchands de vins. Dans le four d'un boulanger, l'on a trouvé les pains qu'il y avait places il y a dix-huit siècles. Ils sont maintenant conservés au musée de Naples. Parmi les autres curiosités je pourrais mentionner des bijoux, monnaies de diverses sortes, billets de théâtre, coupes et une infinité d'autres objets. Actuellement on n'a déterré que la moitié environ de Pompéi, on pourra donc toujours s'attendre à de nouvelles découvertes.

Comme on le sait déjà, les rues de Pompéi sont très étroites, car elles varient de huit à vingt-deux pieds en largeur. Elles sont pavées d'une espèce de lave durcie, et l'on y voit encore les traces des roues. A l'intersection des rues on a jeté, au milieu du chemin, une ou plusieurs grosses pierres pour aider au piéton de traverser à pied sec dans le mauvais temps. Les trottoirs sont naturellement peu larges et s'élèvent, en quelques places, à dix-huit pouces au-dessus du pavé. L'on a fait un grand nombre de découvertes très curieuses en déblayant les rues de l'antique cité. Mes lecteurs se souviennent que plusieurs personnes ont péri au milieu de la route, et que bientôt elles ont été ensevelies sous un monceau de cendres. Ces cendres, qui étaient mélangées avec beaucoup d'eau, se sont endurcies peu à peu et, comme le cadavre tombait bien vite en poussière, il n'en restait, si je puis m'exprimer ainsi, que le moule. Or, un beau jour, le *Commendatore* Fiorelli s'est imaginé de laisser couler du plâtre de Paris dans un de ces moules, et il en a tiré une statue qui rendait parfaitement les traits et l'attitude de celui qui était mort il y a dix-huit siècles. L'expérience a été répétée plusieurs fois et toujours avec le même succès, et l'on peut dire que c'est là une des plus belles découvertes qu'on ait faites à Pompéi. En effet, on avait bien pensé à restaurer la ville, mais on n'avait jamais songé à ressusciter les morts !

Au moment de la destruction de Pompéi, ses citoyens, loin de penser au danger qui les menaçait, étaient engagés à faire leurs élections municipales. Il y avait apparemment un grand nombre de candidats, si nous en jugeons par les inscriptions que nous trouvons partout dans la ville. Ainsi Paratus pris tous ses amis de voter pour Pansa qui aspire à la charge d'édile. Un autre, Philippus, attire l'attention publique sur M. Holconius Priscus qui veut se faire nommer l'un des duumvirs de la justice. Quelques candidats sont désignés comme *dignus, dignissimus, probissimus, juvenis integer, frugi, omni bono meritus*. Même les corporations avaient leurs prédilections, car il y a des personnes recommandées par les *aurifices*, les *pomarii* et les *agricolæ*. Vous voyez que les louanges excessives en temps d'élection ne datent pas d'aujourd'hui ; on peut dire la même chose des injures et des sarcasmes, car nous trouvons que quelques candidats sont le choix des joueurs de balle (*pilicrepi*), des petits filous (*furunculi*), des ivrognes (*seribibi*) (1) et de tous les dormeurs de Pompéi (*dormientes universi*). Il y a aussi d'autres genres d'inscriptions ou *graffiti*. Un écolier s'amuse à copier les premiers vers de l'Enéide, une ménagère rend compte des achats de la journée, tant de livres de lard et tant de paquets d'ail. Un homme traite de monstre et de barbare celui qui ne l'a pas invité à dîner, et un autre inscrit, sur ses murs, le nombre de tuniques qu'il a envoyées chez la blanchisseuse (2).

---

(1) Mot à mot : ceux qui boivent tard.

(2) L'on distingue trois espèces d'inscriptions à Pompéi. Les premières sont gravées sur le marbre ou sur la pierre, "tantôt au fronton des temples pour nous apprendre qui les a construits, tantôt sur la base des statues pour nous faire savoir le nom du personnage qu'elles représentent et les fonctions qu'il avait remplies." Ces inscriptions étaient destinées à survivre et à durer autant que le monument ou la statue qui les portait. Il y a ensuite celles qui sont peintes avec un pinceau, en rouge ou en noir, sur les murailles des maisons "ou des portiques." Elles sont beaucoup plus curieuses que les premières et nous font connaître bien des secrets de la vie pompéienne. De cette classe sont les affiches électorales et les réclames de tout genre. Ces inscriptions, quoique d'une nature toute temporaire, sont en quelques cas restées sur les maisons pendant plusieurs années avant la destruction de la ville. Enfin il y a les *graffiti* ou les inscriptions qui sont "simplement tracées au charbon, ou gravées avec la pointe d'un clou ou d'un couteau." Ces *graffiti* sont d'un caractère plus intime que toutes les autres inscriptions et ils rendent de grands services à la science ethnologique. "Ils n'étaient pas faits pour venir jusqu'à nous ; la destruction de Pompéi nous les a conservés, et c'est un grand bonheur. (1)

Enfin, je ne sais quand je cesserais si je voulais rendre compte de toutes les inscriptions de Pompéi. D'ailleurs il est temps que je termine cet article qui est déjà assez long. Je suis naturellement obligé de passer sous silence plusieurs choses qui sont loin de manquer d'intérêt, comme la magnifique villa de Diomède, *la strada delle tombe* ou le cimetière de Pompéi, et un grand nombre de maisons particulières. Je crois cependant avoir assez dit pour intéresser le lecteur à l'histoire de Pompéi; c'est tout ce que je me proposais, et je serai plus que récompensé de mon travail si j'ai atteint ce but. Une réflexion cependant avant de terminer.

L'on peut se dire: mais pourquoi la ville de Pompéi a-t-elle été victime d'une catastrophe presque sans exemple dans les annales de l'humanité? Il serait peu convenable d'infliger au lecteur de longues considérations philosophiques, et d'ailleurs il y aurait peut-être de la présomption à vouloir sonder les secrets de la Providence. Cependant une pensée me vient et permettez-moi, aimable lecteur, de vous la soumettre. Nous avons pu nous convaincre, dans le cours de notre promenade à travers les rues de Pompéi, que le vice y régnait presque en maître, et pourtant tout nous porte à croire que cette ville ne faisait guère exception à cette époque, et même qu'elle était bien loin de Rome sous ce rapport. Le monde païen était plongé dans les ténèbres de l'iniquité; seule, la lumière de l'Évangile commençait à éclairer l'univers. Les hommes, cependant, ne se souciaient pas d'écouter la voix des apôtres ou de leurs successeurs. Il fallait un châtiment pour le vice et un exemple terrible pour l'humanité, et ce châtiment et cet exemple, Dieu les a donnés par la ruine et la destruction de la ville de Pompéi.

P. B. MIGNAULT.

---

... ne se doute pas en vérité combien ces gamineries qui garnissent les murailles, quand la police les tolère, pourraient apprendre de choses à la postérité, si elles arrivaient aussi loin. C'est sans aucun doute ce qui nous fait entrer le plus avant dans l'intimité des Pompéiens."—GASTON BOISSIER, *Promenades archéologiques*, pp. 373-4.

## ANGÉLINE DE MONTBRUN.

(Suite.)

*Mina Darville à son frère.*

Je suis à Valriant, mon cher Maurice, et reçue comme si j'apportais le printemps dans mes fourrures. Naturellement il a fallu tout voir et causer à fond ; c'est ce qui m'a retardée quelque peu, moi le modèle des correspondantes.

Mon ami, crois-moi je ne te fais pas un sacrifice en venant passer l'hiver avec Angéline. Après ton départ, la maison n'était plus habitable ; d'ailleurs, je suis fatiguée de de la vie mondaine, c'est-à-dire de la vie réduite en poussière. Tu t'imagines si l'on m'en a fait de ces représentations. *La reine des belles nuits s'ensevelir à la campagne ; l'étoile du soir s'éclipser, disparaître !!* Un de mes admirateurs m'a envoyé un sonnet. J'y suis comparé à une souveraine qui abdique, à un jeune astre qui se cache fatigué de briller et, pour tout dire, il y a un vers de treize pieds. Mais, si je continuais à te parler de moi, ne me trouverais-tu pas bien aimable ? Ne crains rien, au fond, je suis bonne fille, et Angéline est toujours la reine des roses ; mais elle a souvent une légère brume sur le front, et c'est ta faute. Mon cher, tu es bien coupable. "Aucun ombre ne voilait ce ravissant visage. Ce rayon n'avait pas traversé de nuage." Pourquoi t'en être fait aimer ? Si tu voyais comme elle regarde ta place vide à table ! Je crois qu'elle te ferait encore volontiers une tasse de thé. Sérieusement, es-tu bien sûr d'être si à plaindre ? Je la regardais tout à l'heure en causant avec elle au coin du feu. La flamme du foyer l'éclairait tout entière et faisait briler son anneau de fiancée. Encore une fois, tu n'es pas aussi malheureux qu'il te semble. Combien accepteraient *ton infortune* avec transport. Un an est vite passé. Le temps à l'aile légère. Non, l'absence n'est

pas le *plus grand des maux*, surtout lorsqu'on n'a à craindre ni refroidissement, ni inconstance.

Maurice, tu veux donc absolument savoir jusqu'à quel point elle t'aime et c'est moi qui dois étudier ce cœur si vrai. La besogne n'est pas sans charmes. C'est comme si j'allais jeter la sonde dans une source vive, ombragée, profonde dont les eaux limpides refléteraient le ciel en dépit du feuillage. Nos conversations sont charmantes. Le trop-plein de son cœur s'y épanche doucement, abondamment. Ta fine oreille serait bien charmée. Et à propos, que dit-on de ta voix là-bas ? Ici on trouve que ceux qui t'entendent tous les jours sont bien heureux. Quand tu parles bas, il paraît que l'on *l'écoute comme on écoute une source qui gazouille dans la mousse (textuel)*.

Hélas ! Valriant ne mérite plus son nom. C'est une pitié de voir le jardin ; mais le foin d'odeur parfume encore les alentours de l'étang. J'y suis allée avec Angéline. Une plume de cygne flottait sur l'eau ; elle l'a ramassée pieusement. Mon cher, le noyer sous lequel tu as fait ta déclaration est dépouillé comme les autres. Ces vents d'automne ne respectent rien.

Sais-tu qu'on m'a prédit que j'allais mourir d'ennui avant la fin de l'hiver ? Mais j'en doute un peu. Je sens en moi une telle surabondance de vie. Le bruit de la mer a réveillé dans mon cœur je ne sais quoi d'orangeux, de délicieux ou plutôt je crois qu'il y a sur la grève de Valriant un sylphe effronté qui s'empare de moi aussitôt que je mets le pied sur son domaine. Cette fois c'est pire que jamais. Ces terribles vents d'est, m'enchantent. *J'entre avec ravissement dans le mois des tempêtes*, et je prendrais souvent le chemin de la grève ; mais ce fier autocrate qui règne ici ne le veut pas. Il dit que j'aurais l'air d'une ondine désœuvrée ; il m'appelle dédaigneusement sa frileuse, sa délicate (Angéline n'a jamais eu le rhume de sa vie). Quant à lui, il va prendre son bain comme au beau milieu de l'été et revient très-difficile à énerver. Tous nos plans sont faits pour cet hiver ; l'étude y tient une place, mais petite. Dieu merci nous ne sommes pas

“ De ces rats qui les livres rongeurs  
Se font savants jusqu'aux dents.”



Pour toi, tu seras un orateur. Nous l'avons décidé unanimement ; mais dans l'intimité tu n'auras pas le droit de parler plus longtemps que les autres. Retiens bien cela.

Comme de coutume, Angéline ne porte que du blanc ou du bleu. Son père n'a-t-il pas bien fait de la vouer à la Vierge ? Qu'elle est donc aimable pour lui ! Comme elle devine ses moindres désirs ! Rien n'est petit dans l'amour. Ceux qui attendent les grandes occasions pour prouver leur tendresse ne savent pas aimer. Mets toi cela bien avant dans l'esprit Maurice. Au fond, je crois que tu feras un mari très supportable.

“ Point froid et point jaloux, notez ces deux points-ci.”

C'est ce que je disais tout à l'heure à Angéline. Sois tranquille, j'excelle à te faire valoir ; je ne te donnerai jamais que de beaux défauts. Ah, comme *les hommes seraient aimés s'ils étaient aimables et comme les femmes seraient aimables si elles étaient aimées !*

Je t'embrasse, mon cher ami.

P. S.—Ta belle parfaite a un défaut : elle fait des questions embarrassantes. Il me faudrait un éventail toujours sous la main. Au besoin, je me couvrirais le visage comme les mandarins chinois lorsqu'ils ont à faire un trop gros mensonge. Naturellement, tu ne comprendras pas : les amoureux sont personnels. Mais encore une fois, tu ne me dois aucune reconnaissance parce que je passe l'hiver ici. Vraiment, ce petit séjour en ville m'a encore fortifié. M. de Montbrun me compare à ces vieux capitaines fatigués de la gloire qui revoient sans émotion le théâtre de leurs exploits.

---

Je passe sur le reste de la correspondance. L'été suivant, Maurice Darville revint au Canada, et le jour fixé pour son mariage approchait rapidement quand le plus imprévu des malheurs vint frapper sa fiancée. En revenant de la chasse, M. de Montbrun embarrassa son fusil entre les branches d'un arbre, le coup partit et le blessa mortellement. Cet homme aimable avait toujours été bon chrétien pendant sa

vie; il fut admirable de force et de foi sur son lit de mort. On lui avoua qu'il ne verrait pas la fin du jour. A cet arrêt terrible, il se recueillit un instant, fit le signe de la croix et dit simplement : que la volonté de Dieu soit faite. Quelques heures après il expirait,—encourageant, bénissant sa fille chérie ; la recommandant à Dieu et à Maurice qu'il appelait son fils. La malheureuse enfant montra d'abord un grand courage, mais elle aimait son père avec un immense amour, et quand tout fut fini, quand le corps fut descendu dans la tombe, elle tomba dans une prostration complète qui fit beaucoup craindre pour sa vie. Maurice et sa sœur, oubliant leur affliction profonde, firent tout ce que peut faire la sympathie la plus vive et la plus tendre. Mais que peuvent les créatures pour consoler une grande douleur. Il est mort, tout est mort, s'écriait Angéline ; et ce cri déchirant faisait pleurer tout ceux qui l'entendaient.

Ce même hiver, Mina Darville entra au noviciat des Ursulines. C'est dans cette église que M. de Montbrun avait désiré être enterré. Angéline y allait souvent. Elle ne se plaignait pas et ne prononçait jamais le nom de son père ; mais un jour qu'elle sortait de l'église, elle dit à son ami Mina qui l'attendait au parloir : Quand je vois le pavé qui le couvre, je ne le pleure pas, *je le crie*. Il avait été décidé qu'Angéline ne retournerait à Valriant qu'après son mariage. A cela, elle consentit facilement, mais ce fut en vain, qu'on fit tout au monde, pour la décider à se marier avant la fin de son deuil. Toutes les supplications de Maurice lui-même échouèrent complètement. Les distractions qu'on essayait n'avaient aucune prise sur elle. Sa santé, si forte qu'elle fut, finit par s'altérer sérieusement. Il lui vint au visage une tumeur qui résista à tous les traitements et nécessita à la fin une opération qui la laissa défigurée.

Maurice Darville aimait passionnément sa fiancée ; son malheur avait encore augmenté sa tendresse. Pourtant—misère du cœur de l'homme—il cessa de l'aimer lorsqu'elle eut perdu le charme enchanteur de sa beauté. Il oublia qu'il est une beauté divine, la seule qui ne passe pas, la seule qu'on doit aimer. Malgré le soin qu'il prenait pour dissimuler l'involontaire changement de son cœur, Angéline ne

tarda pas à reconnaître que c'était la compassion qui le retenait auprès d'elle. Ce que souffrit alors cette âme si profondément aimante et si cruellement froissée, nul n'en sut rien. Maurice s'était montré l'amant le plus passionné et l'ami le plus sûr et le plus tendre ; c'était le futur compagnon de sa vie, celui à qui son père l'avait confiée en mourant ; aussi la pauvre fille avait tout mis en lui. Ame très élevée elle n'avait pas compris comme la perte de sa beauté l'exposait à n'être plus aimée. Ce fut un réveil terrible. Mais Angéline de Montbrun avait le fierté d'âme de son père. Sa résolution fut bientôt prise et fermement exécutée. Malgré les protestations de Maurice, elle lui rendit sa parole avec l'anneau de la foi, puis elle déclara qu'elle voulait s'en retourner à Valriant. C'est là qu'elle vécut seule avec ses regrets dont elle ne parlait jamais : ce cœur ardent se dévorait. Mais le besoin d'expansion devient par moments irrésistible. Cette noble fille, qui s'isolait dans sa douleur, avec la fière pudeur des âmes délicates, écrivait un peu quelquefois et ce sont ces pages intimes que je donne, que j'offre à ceux qui ont aimé et souffert.

---

JOURNAL D'ANGÉLINE.

7 mai.

Enfin, je suis à Valriant. O mon père, que n'étiez-vous là pour recevoir votre fille qui revient chez vous pour souffrir et pour mourir. Il me semble, que serrée dans vos bras, j'aurais oublié mon malheur.

Chère maison qui fut la sienne ! C'est comme si en y revenant je me rapprochais de lui. Mais non, *il ne reviendra plus jamais dans sa demeure. Tant que les cieux seront il ne s'éveillera pas, il ne se lèvera pas de son sommeil.*

Mon Dieu, pardonnez-moi. Il faudrait réagir contre le besoin terrible de me plonger, de m'abîmer dans ma tristesse. Cet isolement que j'ai voulu, que je veux encore, comment le supporter ? Sans doute, lorsqu'on souffre, rien n'est pénible comme le contact des indifférents. *La tristesse du cœur est une plaie universelle.* Mais lui comprenait cela. Qu'il était bon !

Qu'il était tendre ! Comment vivre sans les soins auxquels il m'a habituée. C'est donc vrai, j'ai vu l'amour s'éteindre dans son cœur. Seigneur, qu'il est horrible de se savoir repoussante, de n'avoir plus rien à attendre de la vie. *La vie. Est-ce là vivre ? Je préfère la mort, la mort à la vie d'un cadavre.*

J'ai souvent pensé à cette jeune fille *livrée au cancer* dont parle de Maistre. Elle disait : je ne suis pas aussi malheureuse que vous le croyez : Dieu me fait la grâce de ne penser qu'à lui.

Ces admirables sentiments ne sont pas pour moi. Mais, mon Dieu, vous êtes tout puissant, gardez-moi du désespoir, ce crime des âmes lâches. O Père, que vous m'avez rudement traitée ! que je me sens faible ! que je me sens triste ! Parfois, je crains pour ma raison. Je ne puis dormir et d'ailleurs, il faudrait le sommeil de la terre pour me faire oublier.

La nuit dernière, quand j'ai cru tout le monde endormi, je me suis levée. Je pris ma lampe et bien doucement je descendis à son cabinet. Là, je mis ma lampe devant son portrait et je l'appelai : Mon père, mon père. J'étais étrangement surexcitée. J'éprouvais un irrésistible besoin d'expansion, de sympathie et, dans une sorte d'égarement, je parlais à ce cher portrait comme à mon père lui-même. Je fermai les portes et les volets, j'allumai les lustres à côté de la cheminée. Alors son portrait se trouva en pleine lumière—ce portrait que j'aimais tant, non pour le mérite de la peinture dont je ne puis juger, mais pour l'adorable ressemblance. C'est ainsi que j'ai passé la première nuit de mon retour. Les yeux fixés sur son si beau visage je pensais à son incomparable tendresse, je me rappelais ses soins si éclairés, si dévoués, si tendres.

Ah, si je pouvais l'oublier comme je mépriserais mon cœur ! Mon Dieu, gardez-moi du désespoir, mais laissez-moi ma douleur.

8 mai.

Je croyais avoir déjà trop souffert pour être capable d'un sentiment de joie. Eh bien ! je me trompais. Ce matin, au lever de l'aurore, les oiseaux ont longtemps et délicieuse-

ment chanté, et je les ai écoutés avec un attendrissement inexprimable. Il me semblait que ces voix si tendres et si pures me disaient : Dieu est bon. Espère en lui. J'ai pleuré, mais ces larmes n'étaient pas amères, et depuis cette heure, je sens en moi-même un apaisement très doux.

O mon Dieu, vous ne me laisserez pas seule avec ma douleur, vous qui avez dit : Je suis près des cœurs troublés.

10 mai.

Ma tante est partie et franchement . . .

La compagnie de cette femme faible n'est pas du tout ce qu'il me faut. Elle est bonne, infatigable dans ses soins ; mais sa pitié m'énerve et m'irrite. Il y a dans sa compassion quelque chose qui me fait si douloureusement sentir le malheur d'être défigurée.

Les joies du cœur ne sont plus pour moi, mais je voudrais l'intimité d'une âme forte, qui m'aidât à acquérir la plus grande, la plus difficile des sciences ; celle de savoir souffrir.

11 mai.

J'éprouve un inexprimable dégoût de la vie et de tout. Qui m'aidera à gravir *le rude sentier* ? La solitude est bonne pour les calmes, pour les forts.

Mon Dieu, *agissez avec moi ; ne m'abandonnez pas à la faiblesse de mon cœur, ni aux rêves de mon esprit.*

Aussitôt que mes forces seront revenues, je tâcherai de me faire des occupations attachantes. J'aimerais à m'occuper activement des pauvres, comme mon cher bon père le faisait, mais je crains que ces pauvres gens ne croient bien faire en me parlant de ma figure, en m'exprimant leur compassion, en me tenant mille propos odieux. Craintes puériles, vaniteuse faiblesse qu'il faudra surmonter.

12 mai.

Dans le monde, on plaint ceux qui tombent du faite des honneurs, des grandeurs. Mais la grande infortune, c'est de tomber des hauteurs de l'amour.

Comment m'habituer à ne plus le voir, à ne plus l'entendre ? jamais ! jamais ! Mon Dieu ! le secret de la force. La

vie m'apparaît comme un tombeau..., un tombeau, moins le calme de la mort. Oh, le calme ! le repos ! la paix ! Que Dieu ait pitié de moi. *C'est une chose horrible d'avoir senti s'écrouler tout ce que l'on possédait sans éprouver le désir de s'attacher à quelque chose de permanent.*

14 mai.

Depuis mon arrivée, je n'avais pas voulu sortir, mais ce soir il m'est venu, par ma fenêtre ouverte, un air si chargé de salin que je n'y ai pas tenu. Quelques minutes plus tard, j'étais sur le rivage. Il n'y avait personne. J'ai levé le voile épais sans lequel je ne sors plus, et j'ai respiré avec délices l'âpre et vivifiant parfum des grèves. La beauté de la nature qui me ravissait autrefois me plaît encore. Je jouissais de la vue de la mer, de la douceur du soir. Mais un jeune homme en canot passa chantant : *Rappelle-toi*. Cette romance de Musset, on l'a retenue de Maurice, et ce chant me rappela à l'amer sentiment de son indifférence.

Que dira-t-il en apprenant ma mort ? *Pauvre enfant ! Pauvre Angéline !* Peut-être me donnera-t-il une pensée pendant quelques jours—puis il m'oubliera. Il a déjà oublié qu'ensemble nous avons espéré, aimé, souffert.

Encore si moi aussi je pouvais oublier. Et pourtant non, je ne le voudrais pas. Il vaut mieux se souvenir. Il vaut mieux souffrir. Il vaut mieux pleurer.

17 mai.

Non, la loi des compensations n'est pas un vain mot. J'ai senti ces joies qui font toucher au ciel, mais aussi je connais ces douleurs dont on devrait mourir.

20 mai.

Douloureuse date ! c'est le 20 septembre que j'ai perdu mon père.

Le mauvais temps m'a empêchée de sortir. Je le regrette. J'aurais besoin de revoir la pauvre maison où il fut transporté, après le terrible accident qui lui coûta la vie. Cette maison où il est mort, je l'ai achetée. Une pauvre femme y demeure avec sa famille, mais je me suis réservé la misérable petite chambre où il a rendu le dernier soupir.

Toutes les peines de ma vie disparaissent devant ce que

j'ai souffert en voyant mourir mon père ; et pourtant, ô mon Dieu, quand je veux fortifier ma foi en votre bonté, c'est à cette heure de déchirements que je remonte. Comme ces souvenirs me sont présents.

Il avait tout supporté sans faiblesse ; mais, en me voyant, son cœur faiblit, et il s'évanouit.

Quand la connaissance lui fut revenue, il me passa péniblement son bras autour du cou, mais il ne me parla pas, il ne me regarda pas. Il leva les yeux vers une image de Notre-Dame des douleurs, que quatre épingles fixaient sur le mur au pied de son lit, et aussi longtemps que je vivrai, je verrai l'expression d'agonie de son visage.

Le tintement de la clochette nous annonça l'approche du Saint-Sacrement. A ce son bien connu il tressaillit, une larme roula sur sa joue pâle, il ferma les yeux et me dit avec effort : Ma fille, pense à Celui qui vient.

C'était la première parole qu'il m'adressait. Sa voix était faible, mais bien distincte. Je ne sais quel espoir, quelle foi au miracle me soutenait.

O Maître de la vie et de la mort, je croyais que vous vous laisseriez toucher, Seigneur, je vous offrais tout pour racheter ses jours, et, prosternée à vos pieds sacrés, dans ma mortelle angoisse, j'implorais votre divine pitié par les larmes de votre mère, par ce qu'elle souffrit en vous voyant mourir.

Non, je ne pouvais croire à mon malheur. Le mot de résignation me faisait l'effet du froid de l'acier entre la chair et les os, et lorsqu'après sa communion, mon père m'attira à lui et me dit : Angéline, c'est la volonté de Dieu qui nous sépare—j'éclatai. Ce que je dis dans l'égarément de ma douleur, je l'ignore ; mais je vois encore l'expression de sa douloureuse surprise.

Hé quoi ! mon enfant, me dit-il, toi qui a toujours eu pour moi, une soumission si respectueuse et si tendre, tu ne voudrais pas te soumettre à Dieu.

Il baisa le crucifix qu'il tenait dans sa main droite et dit avec un accent de supplication profonde.

Seigneur, pardonnez-lui, la pauvre enfant ne sait pas ce qu'elle dit.

Puis avec quelle autorité, avec quelle tendresse, il m'ordonna (mot si rare sur ses lèvres) de dire avec lui : Que la volonté de Dieu soit faite. J'obéis par un sanglant effort. Alors, il me bénit, et appuyant ma tête sur sa poitrine où reposait son viatique.

Mon Dieu, répétait-il, je vous la donne.

O Seigneur Jésus, parlez-lui ! O Seigneur Jésus, consolez-là !

Et moi dans l'agonie de ce moment.....

Mon Dieu, c'est prosternée le visage contre terre, que je voudrais vous rendre grâces d'avoir entendu sa prière.

O fortifiantes amertumes du sacrifice voulu ! ô joies de la douleur pleinement résignée ! ô voluptés des larmes essuyées par l'amour ! qui ne vous a pas senties, ne sait rien de Dieu ni de son âme.

Ah ! dans mes heures de faiblesse et d'angoisse, pourquoi ne me suis-je pas toujours réfugiée dans ce souvenir sacré ? J'y aurais trouvé la force et la paix. *La paix*, je l'avais dans mon cœur, quand il expira dans mes bras, et lorsque le prêtre récita le *De profundis*, moi prosternée sur le pavé de la chambre, du fond de l'abîme de ma douleur, je criais encore à Dieu : Que votre volonté soit faite.

Quand je me relevai, on avait couvert son visage, et pour la première fois de ma vie, je m'évanouis.

En reprenant connaissance, je me trouvai couchée sur l'herbe. Je vis Maurice penché sur moi, et je sentis ses larmes couler sur mon visage. Le curé de Valriant me dit alors : Ma fille, regardez le ciel.

J'obéis machinalement, mais cette impassible sérénité de la nature me fit mal et me tournant vers la terre, je pleurai.

Il est des souvenirs dont l'amertume ne s'épuise jamais.

Ce matin, à mon réveil, j'ai aperçu un petit serin qui voltigeait dans ma chambre.

Mademoiselle, m'a dit Monique qui tricotait au pied de mon lit, c'est un présent des jumeaux. Ils l'ont apprivoisé pour vous, et vous l'ont apporté ce matin, en se rendant au catéchisme.

J'ai tendu la main à l'oiseau qui, après quelques coquettes, s'y est venu poser. Ce cher petit ! je ne l'ai que depuis



ce matin, et ça me ferait du chagrin de le perdre. Il est si gentil et chante si bien. N'est-ce pas aimable de la part de ces enfants d'avoir pensé à me faire plaisir ?

Ce soir, il m'a pris fantaisie d'aller les remercier. Je les ai trouvés assis sur le seuil de leur petite maison. Marie, jolie et fraîche à faire honte aux roses, enfilait des graines d'actée pour s'en faire des colliers, et Paul la regardait faire.

En la voyant si charmante, je me rappelai ce que j'étais alors que Maurice m'appelait la fleur des champs et une tristesse amère me saisit au cœur.

Rien de plus aimable de plus touchant à voir que la mutuelle tendresse de ces deux beaux enfants. Ils ne peuvent se perdre de vue, dit leur grande mère, et c'est bien vrai.

Pauvres petits ! que deviendra celui des deux qui survivra à l'autre ? Une grande affection, c'est le grand bonheur de la vie, mais aux grandes joies les grandes douleurs. Pourtant, même après la séparation sans retour, quel est celui qui, pour moins souffrir, consentirait à avoir moins aimé.

Mon père aimait ces vers de Byron. "Rendez-moi la joie avec la douleur je veux aimer comme j'ai aimé, souffrir comme j'ai souffert."

23 mai.

Je viens de visiter mon jardin que je n'avais encore qu'entrevu. Ce brave Désir avait l'air tout fier de m'en faire les honneurs. Mais je n'ai pas tardé à voir que quelque chose le fatiguait et quand j'ai dit : Désir, qu'est-ce que c'est ? il m'a répondu :

—Mademoiselle, c'est votre beau rosier qui sèche sur pied. J'ai bien fait mon possible pourtant.

Puis il m'a donné beaucoup d'explications que je n'ai guère entendues. Je regardais le pauvre arbuste, qui n'a plus à bien dire que ses épines, et je pensais au jour où Maurice me l'apporta si vert, si chargé de fleurs. Que reste-t-il de ces roses entr'ouvertes ? que reste-t-il de ces parfums ?

Fanées les illusions de la vie, fanées les fleurs de l'amour ! Pourquoi pleurer ? ni les larmes, ni le sang, ni les feront revivre.

Pauvre Maurice ! Son amour pour moi a bien assombri sa

jeunesse. Avec quelle anxiété cruelle, avec quelles mortelles angoisses, il suivait les progrès de ce mal terrible ! Il est vrai qu'avec l'espoir de ma guérison, l'amour s'est éteint dans son cœur. Il n'a pu m'aimer défigurée, et quel homme l'eut fait ?

Mon Dieu, où est le temps que je trouvais la vie trop douce et trop belle ? Alors j'excitais l'envie. On se demandait pourquoi j'étais si riche, si charmante, si aimée. Et maintenant, malgré ma fortune, la dernière des mendiante-refuserait de changer son sort pour le mien. Ah ! que mon père eut souffert en me voyant telle que je suis. Dieu soit béni de lui avoir épargné cette terrible épreuve.

(*Angéline de Montbrun à Mina Darville, novice aux Ursulines de Québec.*)

Chère Mina,

Merci et encore merci de vos si bonnes lettres. J'ai l'air ingrate, mais je ne le suis pas, et veuillez le dire à votre communauté qui me garde tant d'intérêt.

A part quelques lettres bien courtes à ma tante, je n'écris absolument à personne. Il me vient quelques lettres de celles qu'on appelait mes amies. (Pauvre amitié ! pauvres amies !) Je vous avoue que d'un jour à l'autre je crois moins à *leur sympathie profonde*. Aussi, sans le moindre remords, j'use de mes privilèges de malade, et laisse les lettres sans réponse. Soyez tranquille, *leur sympathie profonde* ne trouble ni leur repos, ni leurs plaisirs. Elles ont toutes la force de supporter les peines des autres.

Je me trouve plutôt bien de mon séjour à la campagne. Il me semble que je n'ai plus cette fièvre terrible qui me brûlait le sang. Le repos absolu, le grand air me calme, me rafraîchit. Il est vrai que mon isolement m'est parfois bien douloureux : mais toujours je suis débarrassée des condoléances de ces importuns qui sont, comme les amis de Job, *pleins de discours*.

Du reste, que votre bonne amitié se rassure. Je suis parfaitement bien soignée. Combien de malades qui manquent de tout ! Dans mes heures d'accablement, j'essaie de penser

à ceux qui sont plus à plaindre que moi. Jamais vous n'avez vu ma chaumière jolie comme cet été. C'est un nid de verdure. On le dirait faite exprès pour abriter le bonheur. Les oiseaux chantent et gazouillent dans ces beaux arbres que mon père a plantés.

Vous me demandez des détails sur la vie que je mène. Vous voulez savoir qui je reçois, ce que je fais. Vraiment chère amie, le docteur excepté, je ne reçois à bien dire personne, mais je me promène un peu et je tricote beaucoup, tout en faisant lire pour moi. Je m'en tiens surtout aux livres de religion et d'histoire. J'ai besoin d'élever mon cœur en haut, et j'aime à voir revivre sous mes yeux ces gloires, ces grandeurs qui sont maintenant poussière.

Je passe toutes mes soirées dans son cabinet de travail, comme j'en avais l'habitude lorsqu'il vivait. Quand le temps est beau on laisse les fenêtres ouvertes, et je fais faire un grand feu dans la cheminée. Vous vous rappelez comme mon père aimait à veiller ainsi au coin du feu. Mon foyer, mon doux foyer, disait-il souvent. Mina, je ne suis pas encore faite à la séparation sans retour. Parfois, quand une porte s'ouvre, j'ai des sursauts. Il me semble qu'il va entrer. Mais non, il ne viendra plus à moi. C'est moi qui irai le rejoindre, sous le pavé de cette chère église des Ursulines où il a voulu reposer à côté de ma mère.

J'ai mis son portrait au-dessus de la cheminée. Je n'en ai jamais vu d'une ressemblance si saisissante. Parfois, quand je le contemple, à la lueur un peu incertaine du foyer, je crois qu'il s'anime, qu'il va m'ouvrir les bras, mais c'est l'illusion d'un moment, et aussitôt, je le revois mort, enseveli, couché dans un cercueil avec mon crucifix et l'image de la Vierge entre les mains jointes.

Mon amie, priez pour moi. Chère Mina, je ne suis plus rien, ou, au plus, je suis bien peu de chose pour votre frère ; mais vous êtes et vous serez toujours ma sœur chérie. Ah ! j'aimais à vous nommer de ce nom, et je n'oublie pas qu'en entrant au couvent, vous disiez que vous séparer de moi, c'était un sacrifice digne d'être offert à Dieu.

Quant à ma conduite envers Maurice, vous avez tort de la blâmer. Sans doute, en homme de cœur et d'honneur, il

a voulu tenir son engagement, et faire célébrer notre mariage ; mais pouvais-je accepter ce sacrifice ? Je vous assure que le monde entier ne me ferait pas revenir sur mon refus. Pauvre Maurice ! il demandait si ses soins, si sa tendresse ne m'aiderait pas à supporter la vie. Mina, sa présence, sa seule présence m'adoucirait tout, s'il m'aimait encore, mais il n'a plus pour moi que de la pitié—et que j'aurais vite déchiré ce que je viens d'écrire, si je n'étais sûre qu'il l'ignorera toujours.

Comme le temps passe ! Vous voilà déjà à la veille de vos noces sacrées. Vous dites que ce jour-là, votre plus ardente prière sera pour moi. Merci, Mina. Demandez à Jésus-Christ que je l'aime avant de mourir. Chère sœur, je voudrais assister à votre profession. Je voudrais vous entendre prononcer vos vœux, ces vœux qui vont vous séparer pour jamais du monde trompeur et trompé. Heureux ceux qui n'attendent rien de la vie ! Heureux ceux qui ne demandent rien aux créatures ! O mon amie, aimez votre divin Crucifié, car lui vous aimera toujours. Il est la bonté infinie. Il est l'éternel, l'incompréhensible amour. Et avec quelle joie je donnerais ce que je possède pour sentir ces vérités, comme je les sentais en les bras de mon père mourant. Mais j'ai perdu cette claire vue de Dieu qui me fut donnée à l'heure de l'indicible angoisse.

Chère sœur, dans les premiers mois de mon deuil, vous avez été un ange pour moi. Maurice aussi était meilleur que bon, et pourtant ce ne sont pas vos soins, ce n'est pas votre tendresse qui m'a fait vivre. Ce qui me soutenait, c'était le souvenir de la bonté de Dieu inexprimablement sentie et goûtée à l'heure redoutable du sacrifice—à cette heure où j'ai souffert plus que pour mourir.

Vous, Mina, vous savez ce que mon père était pour moi. Et qui donc à place ne l'eût pas ardemment et profondément aimé ? Tous les soirs, après mes prières, je m'agenouille devant son portrait, comme il m'avait habituée à le faire devant lui, et, bien souvent, je pleure en pensant que sa main chérie ne me bénira plus jamais.

Pardon de vous parler si longuement de mes peines. Je n'en dis jamais rien et j'aurais besoin d'expansion. Hélas ! je pense sans cesse à la délicieuse vie d'autrefois.

O mon amie, je voudrais pleurer dans vos bras, mais voici que l'infranchissable grille d'un cloître va nous séparer pour toujours. Adieu.

Les vers que je vous envoie sont d'une religieuse du Précieux Sang.

## LA VOIX DU MONDE ET LA VOIX DU CLOITRE.

### I

Mondains, qui poursuivez une riante voie,  
Passez, tourbillonnez comme des flots de joie,  
De plaisir en plaisir laissez voler vos cœurs;  
De loin je vous entends, je vois votre délire,  
Et, donnant une larme à votre vain sourire,  
Je plains vos frivoles bonheurs.

Vous dites : " Jouissons, la vie est éphémère,  
Fuyons de la douleur la coupe trop amère ;  
Que la sanglante Croix n'attriste pas mes yeux,  
A d'autres les rigueurs de l'austère Evangile ;  
Par un chemin de fleurs plus large et plus facile  
Ne pouvons-nous aller aux cieux ?

Et je vous vois dormir aux bords d'un précipice,  
Savourer à longs traits, dans un trompeur calice,  
Un poison déguisé qui vous semble du miel ;  
Vous aspirez la mort au sein de votre ivresse,  
Et vous n'entendez pas dans vos chants d'allégresse  
Retentir déjà votre appel.

Vous riez en voyant la Vierge qui l'immole ;  
Souvent, vous lui jetez l'ironique parole  
Que répétait les Juifs au Sauveur expirant.  
Vous lui dites : Descends de cet autre Calvaire,  
Pourquoi te consumer pensive et solitaire  
Dans les ennuis d'un long tourment !

Dans ce triste séjour de veilles et de larmes,  
Dis-moi, jeune insensée, est-il pour toi des charmes ?  
Dans ces liens de fer qui peut te retenir ?  
Oh ! viens ouvrir ton cœur aux douces espérances ;  
Laisse là ta prison et tes folles souffrances,  
Et poursuis un autre avenir.

Vois comme la nature est libre et souriante.  
La fleur s'ouvre au soleil, l'oiseau voltige et chante.  
Aux champs, dès le matin, bondit le jeune agneau,  
Le nuage léger flotte au gré de la brise,  
Et tout pour nos plaisirs s'unit et s'harmonise  
Au sein de ce monde si beau.

Et toi, pauvre victime, à ton printemps encore  
 Tu veux éteindre en toi cette fibre sonore  
 Qui vibre dans ton cœur à ce joyeux concert ;  
 Tu veux traîner des jours sans vie et sans prestige  
 Comme une pâle fleur se fanant sur sa tige  
 Seule dans l'oubli du désert.

Aux rêves séduisants pourquoi fermer ton âme ?  
 Pourquoi chercher au ciel une idéale flamme,  
 Un amour dont l'objet se dérobe à tes yeux ?  
 Par quel philtre enchanté, quel charme irrésistible  
 Peux-tu suivre à la Croix cet Époux invisible  
 Aux appels si mystérieux ?”

## II

O monde, cesse ton blasphème ;  
 Tu méconnaiss le Dieu que j'aime  
 Et ton esprit n'est pas en toi.  
 Ton regard ne voit que la terre,  
 Au delà tout semble mystère  
 Aux rayons mourants de ta foi.

Tu dis : Je suis heureux et sage ;  
 Mais écoute un autre langage  
 Et rougis de ta folle erreur.  
 Toi qui vis de vaine fumée.  
 Entends une voix enflammée  
 Te révéler le vrai bonheur.

Il est un séjour de silence  
 Où court s'enfermer l'innocence,  
 Qui craint ton souffle glacial,  
 Un Eden aux amours célestes,  
 Où l'on croit retrouver les restes  
 D'un monde encore vierge du mal.

C'est là la paisible demeure  
 Où tu pense entendre à toute heure  
 Retentir des hymnes joyeux ;  
 C'est là que les tristesses sombres  
 Ne projettent jamais leurs ombres  
 Sur des fronts toujours radieux.

O mon cloître, ô ma solitude !  
 O ma seule béatitude !  
 Que j'aime ta sublime paix !  
 Que tout s'écoule et que tout change,  
 Mon bonheur déjà sans mélange  
 Comme au ciel ne passe jamais.

Oui le monde voit l'esclavage  
 Moi je trouve la royauté;  
 Quand il me plaint de mon partage  
 Je bénis ma félicité.  
 Il voit le dehors du calice,  
 Le sombre aspect du sacrifice,  
 Il n'en connaît pas la saveur  
 Il ne sait pas combien de charmes  
 Sous un voile humide de larmes  
 Dieu garde en secret pour mon cœur.

Je suis la tourterelle aimante,  
 Les soupirs sont ma seule voix.  
 Je suis une âme gémissante  
 Devant l'autel, devant la croix.  
 J'aime à pleurer lorsqu'à l'aurore  
 Déjà ma soif d'amour implore  
 Mon Jésus et son sang divin.  
 J'aime à pleurer quand le jour baisse  
 Au souvenir de cette ivresse  
 Où j'ai reposé sur son sein.

Et chaque nuit, lorsque vient l'heure  
 Des mystères d'iniquité  
 Dans le silence encor je pleure  
 Auprès du Dieu de sainteté.  
 Je suis une lyre vivante  
 Qui tour à tour soupire et chante  
 Joyeuse même dans ses pleurs.  
 Je suis la voix de la prière,  
 Réclamant un peu de lumière  
 Pour l'âme obscure des pécheurs.

Semblable à la fleur ignorée  
 Je dérobe jusqu'à mon nom.  
 Jésus de sa prison dorée  
 Seul me jette un divin rayon.  
 Ah ! son regard doit me suffire,  
 Avec sa voix et son sourire  
 Avec son sang et son autel.  
 Quand il me nomme son épouse,  
 De quoi pourrai-je être jalouse  
 Si ce n'est de le voir au ciel ?

### III

Oui, la gloire et la paix, l'amour et les délices,  
 J'ai trouvé tous ces biens pour prix des sacrifices  
 Que j'offre d'un cœur libre et pur  
 Tu les remplis, Seigneur, tes divines promesses  
 Ma sainte pauvreté m'inonde de richesses  
 Gages de mon bonheur futur.

J'ai choisi d'être abjecte en ta demeure sainte  
 Voilée à tout regard dans cette obscure enceinte  
 Je ne recherche que l'oubli  
 Mais un rayon de gloire échappé de ton trône  
 O mon Dieu, jusqu'à moi jaillit et m'environne  
 Comme dans un divin repli.

Oh, ma gloire c'est toi, noble époux de mon âme  
 Toi dont les serviteurs sont des esprits de flamme  
 Toi dont la voix créa le ciel !  
 Plus haut que le nuage, et l'astre et l'ange même  
 J'ai trouvé cet amant que j'adore et que j'aime  
 Son nom c'est le *Verbe Eternel*.

Sainte virginité, baume qui divinise  
 Ton nom est immortel dans l'immortelle Eglise  
 Qui s'embellit de ta beauté.  
 Je l'entends me redire en suaves paroles,  
 Les vierges sont pour moi des blanches auréoles  
 Les perles de ma pureté.

Et les accents de Paul, d'Ambroise, de Jérôme  
 Ont chanté tour à tour ce blanc lis dont l'arôme  
 Est émané du sang divin.  
 Ils ont nommé la vierge une arche d'alliance  
 Où Jehovah descend révéler sa présence  
 Sur l'aile d'or d'un chérubin.

C'est trop, c'est trop, mon Dieu, tu m'accables de gloire  
 Ah, plutôt laisse-moi dans mon humble oratoire  
 T'adorer et m'anéantir.  
 Je n'ai pas acheté ce titre qui m'honore  
 Je n'étais rien pour toi, je ne suis rien encore  
 Pourquoi daignes-tu me choisir ?

Mais jusqu'au vil néant, l'amour aime à descendre  
 Tu voulus me chercher dans la boue et la cendre  
 Pour me refaire de tes mains.  
 Hélas, comme ce monde, aux frivoles pensées,  
 J'errais dans le sentier des âmes insensées  
 • Et tu m'offris tes dons divins.

O jour trois fois béni qui vins briser ma chaîne,  
 Beau jour qui me rendis : *Ehne, Epouse et Reine*  
 Où mon mon ange m'a dit : **Ma sœur !**  
 Ton souvenir si cher est encore ma lumière  
 Même au seuil du tombeau, ma mourante paupière  
 Se rappellera ta splendeur.

Un ciel toujours serein respandit sur ma tête  
 En vain, j'entends mugir les vents et les tempêtes  
 Rien ne peut m'inspirer d'effroi.



Semblable au voyageur échappé du naufrage  
 Je pleure sur les morts qui jonchent le rivage  
 Mais je ne tremble plus pour moi.

A tes autels, timide tourterelle  
 Mon âme a su trouver un repos pour son aile  
 Un ombrage pour se cacher.  
 Là je n'entends plus rien des échos de ce monde  
 Ils viennent expirer devant ma paix profonde  
 Comme les flots sur un rocher.

Mes jours s'écoulent comme un fleuve  
 Aux vagues d'un limpide azur  
 Et c'est à peine si l'épreuve  
 Fait onduler leur cristal pur.  
 Au monde les soucis de l'honneur, des richesses,  
 Les accablants ennuis, les navrantes tristesses  
 D'un cœur qui voit s'enfuir ses espoirs les plus doux  
 Mais à moi, l'amitié paisible et fraternelle  
 A moi, le tendre appui d'une main maternelle,  
 Le doux soutien d'un père et l'amour d'un époux.

Et cet époux, ô joie étrange,  
 Il est près de moi, nuit et jour  
 Avec son cœur, le mien échange  
 Des secrets d'ineffable amour.  
 Jésus, c'est à tes pieds que j'ai fixé ma tente :  
 Sans cesse, tu me vois, comme cette autre amante  
 De pleurs et de baisers, les couvrir à la fois  
 Et je m'abîme en toi, je te livre mon être  
 Le feu de ton regard m'embrâse et me pénètre  
 Et mon cœur se fond à ta voix.

Quand l'aube blanchit et m'appelle  
 J'entends un amoureux appel  
 L'Époux céleste à mon oreille  
 dit: "viens, je t'attends à l'autel."  
 Je lui réponds par des soupirs de flamme,  
 Je laisse mes désirs s'accroître dans mon âme  
 Et donner à ma soif une indicible ardeur,  
 Et quand il est venu se voiler dans l'hostie  
 Dans un élan d'amour je prends le pain de vie  
 Et je sens Dieu vivre en mon cœur.

Oh ! c'est là l'heure des délices  
 Arrhes de mon éternité  
 Où la trace des sacrifices  
 Se perd dans la félicité.  
 Lorsque le sang divin, comme un feu qui me brûle,  
 Dans mon cœur enivré se répand et circule,  
 Mes célestes transports comment les répéter.  
 Mais silence, ô ma voix, respecte ce mystère  
 C'est le secret des cieus, les harpes de la terre  
 N'ont pas d'hymnes pour le chanter.

Et même au sein de la souffrance,  
De bonheur, je tressaille encore  
Car aux yeux de mon espérance  
Je vois s'accroître mon trésor.  
Il est doux de souffrir, victime volontaire,  
De suivre avec Jésus la route du calvaire,  
En lui disant : je t'aime et je souffre à mon tour  
Il est doux de pleurer lorsqu'une larme achète  
Une âme dont l'époux veut faire sa conquête  
Et qui résiste à son amour.

Un jour, un jour, sur mon front pâle  
L'aile de la mort planera  
Et ma couronne virginale  
Déjà vers moi s'abaissera.  
O suprême moment que ton aurore est belle !  
J'entends les pas lointain de l'Époux qui m'appelle  
Je veille et je l'attends : voici qu'il va venir.  
Brillante de son sang mon âme ira sans crainte  
Sur son cœur adoré, sentir la douce étreinte  
Que rêve mon brûlant désir.

Quelques sons encore, ô ma lyre  
Dans ton extase de bonheur  
Rends gloire à celui qui t'inspire  
Et bénis les dons du Seigneur.  
Qui te rendre, ô Jésus, pour cette part choisie  
Qui consacre mon être et me fait ton ostie  
En immolant ma vie à ton sang précieux.  
Du moins puisse mon chant vibrer dans d'autres âmes  
Et les enfanter pour les cieux.

LAURE CONAN.

(à continuer.)

## MARK TWAIN.

---

L'homme qui rit, c'est chacun de nous. L'homme qui fait profession de rire, est un type à part. Est-ce Rabelais ? Est-ce Molière ? Rabelais était du seizième siècle ; Molière du dix-septième ; au dix-neuvième, les deux se mêlent : nous avons Mark Twain—moins fort que les anciens.

Se bien moquer des gens est plus que de l'art—le génie seul en est capable. Tout est dans l'expression, la forme, l'apropos. Quel est celui de nous qui ne voit pas les travers de son entourage ? Nous les voyons tous. Les bien exposer aux yeux, aux oreilles, aux sens, constitue le suprême du genre. Pour cette besogne, il au moins tout des artistes. Où sont ceux-ci ? En France assurément ; et aux Etats-Unis, peut-être—mais j'en doute.

En France, parceque la langue y est parfaite et l'esprit encore frais.

Aux Etats-Unis, parceque la critique y a table rase—quoique la langue y soit exécration.

Notre langue française, polie, savante, abondante et souple est un fier outil sous la dictée d'un penseur ! Elle n'engendre pas les idées, me direz-vous ; d'accord, mais elles les frappe et les développe. C'est le cas de la France actuelle.

Un pays jeune, fertile et tourmenté se darde dans l'avenir. Nous avons les Etats-Unis—une nation qui prend des brevets pour retenir ce que les autres ont inventé.

Donc, deux langues et deux situations qui ne se ressemblent pas. L'une prête à l'autre.

Mark Twain est le porte-étendard de la nouvelle Amérique, dans un certain ordre littéraire et moral. Ce qui veut dire éclectique et invocateur du sentiment des droits populaires.

C'est par le rire qu'il agit. *L'humour* est l'exagération du sens commun. Rabelais, Molière et Beaumarchais ont ressenti l'aiguillon du rire. Ils ont dédaigné l'humour.

Ce que les lois ne réforment pas, le rire l'atteint. Il ne faut pas dépasser une juste limite—mais on peut risquer, néanmoins ! Si le rieur touche l'objet en vue, le coup ne sera ni égaré ni sans résultat.

Le rire des hommes libres et honnêtes n'est point à craindre. Un roi instruit disait : mon idéal, c'est une monarchie absolue tempérée par des chansons. La sagesse humaine n'aura pas de formule plus simple et à la fois plus présentable que ces paroles—qui font rire et songer.

Nous n'avons plus, comme au temps de la Grèce enseignante et pompeuse, des philosophes qui liment des phrases et y renferment les règles de la sagesse. D'autres horizons se sont ouverts ; la pensée moderne embrasse vingt peuples, au lieu d'un seul. Du bassin de la Méditerranée aux bornes du monde, le souffle inspirateur s'est étendu et de proche en proche il remue les masses. La presse a aidé à ce phénomène de la vie intellectuelle. De notre temps, les conférences font autant que le journalisme—demain elles feront plus. Que dirait Platon ?

Mark Twain est un conférencier. Vous qui lisez ses livres, comprenez bien cela. Il écrit parce qu'il va parler. Vous l'entendrez — ensuite on imprimera son discours, afin que nul n'en ignore.

Je m'occupe de lui parce qu'il est l'homme du jour à Montréal.

D'où vient-il ; que veut-il ?

Il est des pays d'Amérique et il veut faire passer sous la verge tous les écarts et tous les faux systèmes. Il est fils de ses œuvres, comme un vrai Américain.

Cabriolant sur la corde raide du bon mot, il fait souvent des chutes—souvent aussi les observateurs lui donnent raison. Sa hardiesse attire les épeurés. L'autre jour, en l'écoutant discourir, à propos des droits d'auteur, je me prenais à me reprocher de n'avoir pas enfoncé les portes avant lui.

Les Anglais d'Angleterre ne savent que penser de cet Américain dont le duplicata ne se rencontre ni en Angleterre, ni en Australie et encore moins au Canada. Ils l'admirent. Moi qui suis à moitié Anglais, à cause de nos institutions politiques, administratives et financières, je ne voyais

cependant pas sur quoi portait cet engouement. On m'a fait la leçon : Mark Twain fronde les folies du jour et poursuit les anciens abus. Fort bien. Il sera accepté dans cent ans, mais son langage lui nuira beaucoup. Ce qui n'empêche pas qu'il a dit pis que pendre de l'Angleterre — et que ses meilleurs abonnés sont des Anglais. Beaumarchais n'a-t-il pas fait applaudir ses comédies par la noblesse qu'elles battaient en brèche !

L'humour et le wit sont réservés aux États-Unis ; l'esprit à la France. Je n'en veux d'autres preuves que les livres de Mark Twain — et la " lecture " de cet auteur au banquet de Montréal, ces jours derniers. Il n'y avait certes pas là de quoi stupéfier un Français ; pourtant le cercle anglais a cubé, jaugé et pesé avec enthousiasme chacune des phrases de l'orateur, que l'on est convenu d'applaudir partout et toujours. Notre petit monde littéraire français est plus difficile ; sa modération l'éloigne des excès à la mode ; il vise au sens commun lui aussi, mais sous une autre forme. Mark Twain n'a pas compris son intérêt propre en s'exposant à la critique d'une population dressée aux choses de l'esprit, autrement que les Américains et les Anglais. Reste à savoir s'il s'occupe de nous.

L'Angleterre n'a plus personne qui sache rire. La banque, le commerce, l'industrie, la marine absorbent les intelligences. Aux États-Unis, c'est encore pire. La note gaie n'est admise que si l'extravagance s'y mêle. On veut des ménes-trels blancs. En Europe, la réputation d'un auteur américain grossit en raison de la distance. De comprendre la langue de celui-ci, il n'en est pas question. On fait l'article sur la foi d'autrui — absolument comme les représentants des maisons de commerce font le tissu tout laine et les gants de Jouvin.

Eh bien ! chez nous les étrangers sont en face d'une autre situation. Lisant l'anglais et le français, nous comparons les écrivains. Mark Twain que cent millions de lecteurs trouvent incomparable, n'est qu'un adaptateur de l'esprit français — sans le charme, sans le feu, sans la belle diction.

Ces messieurs les écrivains de la " perfide Albion " et de la " république modèle " ne font que piller les Français. Il

ne se joue pas une pièce de théâtre en langue anglaise sans qu'elle ait été volée, copiée, imitée, "adaptée" d'après le français. C'est avec des articles français que la presse de Londres nourrit ses lecteurs. Qu'un livre français paraisse, de suite il est transformé en brochure anglaise. Et c'est précisément cette école sans scrupule qui revendique le droit d'auteur ! — car enfin Mark Twain n'est venu au Canada que pour se procurer le privilège de mettre légalement sous son nom ce qu'il emprunte au jour le jour à la petite presse de Paris. Quel est l'imbécile qui ne sait pas cela ?

L'homme qui rit, c'est le Français. L'homme qui prétend rire, c'est l'Anglais. Quand ce dernier se donne la peine de se dérider, soyez convaincu qu'il a lu par dessus l'épaule de son voisin. Nous avons Rabelais, Scarron, Molière et Beaumarchais. Les Anglais n'ont que des imitateurs de ces gais philosophes. Aux Etats-Unis, à la faveur des idées nouvelles, on pense faire surgir un esprit nouveau. C'est du vieux nouveau—mal appliqué, sans compter que c'est mal dit. Le style vulgaire ne saurait mener loin. Une littérature qui parle du nez sera toujours de mauvais goût.

Toutefois, la farce peut signaler certains abus—même les faire prendre en horreur. Mark Twain est, par excellence, un critique américain. S'il n'a pas l'ampleur de forme et les hautes visées de ses glorieux ancêtres de France, il se fait lire et admirer. Chez lui le wit tient lieu de tout.

L'esprit sera toujours une importation de France, en ligne directe. Si jamais la France disparaît, les hommes redeviendront ce qu'ils étaient sous les Romains, esclaves ou jouisseurs : dans les deux cas des abrutis.

BENJAMIN SULTE..

---

## PERSÉCUTIONS ET RÉPARATIONS.

---

“ It is the business of the english statesmen to confer upon Ireland by policy what, if she were strong, she would gain for herself by revolution.”

D'ISRAELI.

Depuis plus d'un siècle l'histoire de l'Angleterre présente un magnifique spectacle ; on y voit une longue suite d'hommes d'état, qui suffiraient à la gloire de plusieurs pays, développant graduellement et sans secousse, un système de gouvernement que tous les peuples de l'Europe lui envient, et formulant un ensemble de principes et de doctrines politiques, destinées à devenir le code gouvernemental du monde civilisé. Mais que d'ombres à ce tableau ! Que d'anomalies et de contradictions, lorsqu'on étudie l'histoire de l'Angleterre, soit dans ses relations avec l'Irlande soit dans ses rapports avec les nations étrangères. N'est-ce pas la Grande Bretagne qui au commencement de notre siècle entreprenait une croisade contre la traite des noirs, et qui, en 1861, donnait son appui aux esclavagistes des Etats du Sud ? N'est-ce pas l'Angleterre qui a combattu la révolution française, fait la guerre aux sociétés secrètes chez elle, et qui plus tard encourageait ces mêmes sociétés en Italie et devenait leur alliée ? N'est-ce pas l'Angleterre qui après s'être constituée le champion du droit et de la légitimité en Europe, a aidé la révolution et Garibaldi à renverser des gouvernements amis ? Ne l'avons-nous pas vue applaudir, dans ces derniers temps, à l'émancipation des serfs en Russie, gémir sur les malheurs de la Pologne et cependant conserver dans l'île, sa voisine, un système de tenure des terres plus criant que le servage russe et fermer ses oreilles aux gémissements de l'Irlande, cette autre Pologne ?

C'est surtout l'Irlande qui aurait le droit de relever les contradictions qui fourmillent entre les principes et les

actes de l'Angleterre. Quel terrible réquisitoire ce malheureux pays ne pourrait-il pas dresser contre Albion ! Depuis plus de deux siècles l'Angleterre s'est installée en Irlande ; elle y a mis tout un peuple sous le talon de ses soldats ; elle lui a enlevé tout ce qu'il est possible d'enlever à une nation. L'Irlandais a perdu sa langue maternelle, le droit de propriété au sol, ses institutions, ses lois, tout ce qui constitue la richesse, le trésor d'une nationalité. Elle l'a dépouillé de tout et l'aurait dépouillé de sa foi si les efforts des soldats anglais dirigés par les persécuteurs acharnés pendant deux siècles à la lutte, n'étaient venus se briser contre cette forteresse inexpugnable : la conscience irlandaise.

Notre époque, proclamons-le hautement, a vu luire une ère nouvelle de justice et de réparation tardive. Le sort de l'Irlande s'est amélioré. Un désir de rendre justice aux Irlandais, sinon la crainte d'une révolution, a semblé animer les Pitt, les Wellington et les Gladstone. L'émancipation des catholiques, l'œuvre de l'immortel O'Connell, a ouvert les portes du Parlement aux catholiques ; plus tard, l'Angleterre a doté le collège de Maynouth d'un revenu de £30,000 ; de nos jours, l'église établie en Irlande a disparu et les Irlandais ont obtenu le privilège de fonder une université catholique. Mais est-ce là tout ce que ce pays a droit d'attendre. L'œuvre de réparation doit-elle s'arrêter là ? Ce n'est pas ainsi que l'entend l'Irlande frémissante et elle est plus déterminée que jamais à forcer l'Angleterre à de nouvelles concessions pour obtenir la réparation de deux suprêmes injustices : le vol de sa propriété territoriale et le vol de son Parlement au commencement du siècle.

C'est ce double sujet que nous voulons traiter pour y faire voir les origines de la crise actuelle.

#### CONQUÊTE ET CONFISCATION.

Quelle amère dérision ! La première fois que les Anglais (1) mirent le pied sur le sol de l'Irlande, ce fut à la demande de quelques chefs irlandais. C'était sous le règne d'Henri II, les Irlandais de Leicester, sous le règne de Murrough, un des

(1) Il serait plus exact de dire : les Normands qui venaient de faire la conquête de l'Irlande.



quatre rois de ce pays ; étaient aux prises avec ceux des royaumes voisins. Les premiers ayant été vaincus appelèrent les étrangers à leur secours. Les amis d'Henri II, acceptent l'invitation de McMurrough, l'aident à écraser ses rivaux, se retournent contre leur allié, l'écrasent à son tour et font la conquête de l'Irlande. " Toute demeure divisée contre elle-même périra," dit l'écriture et l'histoire de l'Irlande est là comme manifestation de cette grande vérité. Telle fut la première conquête de l'Irlande ; mais le pouvoir anglais n'y eut qu'une durée éphémère. Les luttes intestines qui déchirèrent la Grande Bretagne pendant le moyen-âge, empêchèrent ses rois de songer à l'Irlande. Celle-ci put vivre sous ses lois et ses institutions, jouissant d'une tranquillité relative. Mais au 16ième siècle, Henri VIII étendit son joug sur toute l'Irlande et résolut de lui imposer les lois et les nouvelles croyances de l'Angleterre qui venait de rompre avec Rome. Dès lors, commença cette persécution d'un peuple qui a duré deux siècles. L'histoire de l'Irlande pendant cette longue période, nous apparaît à travers un voile de deuil ; elle traverse une nuit sombre ; si une lumière apparaît, c'est celle des incendies, et cette lumière se reflète dans des mares de sang. Non jamais les annales d'aucun peuple n'ont présenté à l'humanité un spectacle comparable au long martyre de l'Irlande. Les lois, les institutions, les propriétés du vaincu, tout devient la proie du vainqueur. Sa foi est le seul bien qu'il ne peut atteindre. C'étaient les lois des Bretons — code qui nous frappe par sa sagesse et sa haute raison — qui régissaient alors les Irlandais. Henri VIII les condamne d'un trait de plume. Les terres appartenaient non à des chefs, à des seigneurs — la féodalité n'a jamais existé en Irlande avant la conquête, — mais aux différentes tribus qui les possédaient en commun avec les chefs. Henri VIII les confisque en partie et les donne à ses soldats. Ce fut l'origine de ces confiscations, de ces vols de propriétés, qui ont créé le *landlordism*, cause des malheurs de l'Irlande, cause de la situation présente, qui fait le désespoir du gouvernement anglais et le fera jusqu'à ce qu'une mesure radicale viennent réparer des injustices séculaires.

Après Henri VIII, vint le règne si court d'Edouard VI et puis de sa digne fille Elizabeth. Elle ne se croyait pas appelé à réparer les torts de son père. Aussi l'Irlande vit bientôt qu'elle était tombée de mal en pis. Les Irlandais du Sud, poussés à bout, prirent les armes. La lutte fut longue et acharnée, mais enfin, les Irlandais succombèrent et leur vainqueur Carew, publia l'histoire de cette guerre. Cela s'appelle *Hibernia pacata*. Il aurait du dire : *Hibernia desolata* ! On frémit en lisant ces horreurs. L'armée irlandaise était détruite, mais la férocité des soldats d'Elizabeth n'était pas assouvie. Ils s'attaquèrent aux femmes et aux enfants, qu'ils sabrèrent sans pitié. Des malheureux affolés par la terreur, s'étaient réfugiés dans des casernes. On en ferma l'entrée avec des fagots auxquels on alluma le feu, pour les brûler vivants. Un historien de nos jours, dit qu'Elizabeth immola plus de victimes que n'en firent les trois révolutions françaises de 1793, 1830 et 1848. Il va jusqu'à prétendre que la moitié de la population du sud de l'Irlande périt dans cette guerre.

L'avènement des Stuart fit naître chez les Irlandais des espérances qui ne furent nullement justifiées. La persécution ne fit que se ralentir sans cesser jamais. Sous Charles I, les comtés du nord coururent aux armes. Animés par le désir de la vengeance, la passion de la liberté, irrités par la sanglante tyrannie des conquérants, les insurgés combattirent avec l'énergie du désespoir. Ils obtinrent de grands succès que les historiens anglais les accusent d'avoir souillés par des atrocités sans nom. Ils auraient exterminé des milliers d'Anglais. La preuve de ces crimes n'a jamais été trouvée. M. Bray, ministre protestant qui s'est fait au Canada un certain renom d'écrivain, déclarait dans une conférence faite à Montréal, il y a deux ans, qu'il n'avait trouvé nulle part la preuve de cette accusation. Il y eut des excès, des représailles mais nullement de ces massacres qui font horreur à l'humanité. Mais voici venir un homme qui va jeter dans l'ombre les horreurs de ses devanciers ; c'est Cromwell. Ses fureurs ont laissé une telle impression d'horreur en Irlande jusqu'à nos jours, que nul n'y peut prononcer son nom sans amener la malédiction sur les lèvres de ses auditeurs. Il n'y

a rien de plus odieux dans l'histoire du monde que la conduite de ce monstre ; il n'a pas été le persécuteur, mais le bourreau de l'Irlande. En mettant les pieds à Dublin, il avait juré d'exterminer ce malheureux peuple et il s'est employé à son œuvre avec une rage vraiment diabolique. S'il n'a pas réussi, c'est parce que sa tâche était impossible. Sans égard pour les usages reçus en pays civilisés, lorsqu'il prenait une place forte il ne faisait quartier à personne. Soldats désarmés, femmes et enfants, malades ou sains, tout était massacré.

A l'assaut de Drogheda, il fit périr trois mille personnes. Le sang coulait par ruisseaux et on frémit en songeant que cette guerre a coûté au dire des historiens 600,000 victimes à l'Irlande ! Enfin, Cromwell est maître absolu du pays. Que va-t-il faire ? Sa cruauté est-elle assouvie ! Ses atrocités vont-elles l'épouvanter ? Hélas non ! Il a juré d'être l'assassin de ce peuple, son exterminateur, et la paix lui semble plus favorable que la guerre à l'exécution de son projet. Il se met de suite à l'œuvre, il organise des chasses aux habitants et les traque comme des bêtes fauves. Ceux qui tombent entre les mains de ses sbires sont entassés sur des navires qui les transportent aux Indes Occidentales où ils sont vendus comme esclaves !

C'est ici que se place un des plus terribles épisodes de l'histoire de l'Irlande. Le 12 août 1652, Cromwell fit passer un acte destiné à régler la situation de l'Irlande *The act of settlement*. En vertu de cette loi barbare, toutes les terres dans les trois plus riches des quatre provinces de l'Irlande sont confisquées et données aux soldats de Cromwell. Toutes les personnes compromises dans la révolte de 1641 sont condamnées à la mort et à la perte de leurs biens. Tous ceux qui ont jadis servi le roi, sont bannis du pays et perdent les deux tiers de leurs biens ; l'autre tiers reste à leurs héritiers. Enfin tous les catholiques qui n'ont pas servi dans l'armée du roi, mais qui ne peuvent prouver leur affection pour la république, perdent le tiers de leurs propriétés, des terres représentant l'étendue des deux autres tiers leurs sont assignés au-delà de la Shannon. Puis pour compléter cette spoliation en grand, ordre est donné à tous les Irlandais

d'évacuer les provinces d'Ulster, de Munster et Leinster et d'aller se fixer dans les provinces de Connaught, à l'ouest, la partie la plus pauvre de l'Irlande. C'est ce que l'on a appelé la *transplantation* des Irlandais.

Bien des historiens se sont efforcés de mettre en doute cette mesure de proscription, cette déportation des Irlandais. Ils ont prétendu que les sentiments d'humanité se révoltent à l'idée d'une pareille barbarie et qu'on ne peut la supposer même chez Cromwell. Hélas, nous serions porté à nous ranger à leur avis si le souvenir de la déportation en masse des Acadiens ne se présentait pas à notre esprit ! Si nous ne nous rappellions pas que ce crime de lèse-humanité a été commis dans des circonstances bien plus aggravantes, car la guerre qui a précédé la dispersion des Acadiens n'avait rien eu du caractère horrible des luttes de l'Irlande. Mais cette transplantation des Irlandais a été parfaitement établie, de même que le vol des terres des Irlandais. On a même retrouvé, il y a quelques années, des contrats (*déventures*) données par Cromwell à ses soldats, dans lesquels il est stipulé que le porteur a droit à une certaine partie des terres des rebelles.

Pour achever la pacification de l'Irlande ou plutôt pour perpétuer dans ce pays les causes de provocation à la révolte, Cromwell édicte les mesures les plus sévères contre les catholiques. Les prêtres sont proscrits avec interdiction sous peine de mort de dire la messe ; les écoles catholiques sont fermées et le clergé protestant a seul le droit de répandre l'instruction. Ces lois sont appliquées avec une telle rigueur que les rares Irlandais, ayant un peu de fortune, qui veulent donner l'instruction à leurs enfants sont obligés, pendant de longues années, de les envoyer au collège de Douai et de St-Omer, en France. C'est dans ces deux établissements qu'ont été formés, durant deux siècles, les prêtres qui ont conservé le flambeau de la foi en Irlande. Après Cromwell, la population tombe inerte sur le sol rougi de son sang. Elle retrouve un peu de force sous Jacques II, qui, détrôné par Guillaume d'Orange, débarque en Irlande avec une armée française pour y tenter la fortune des armes. Guillaume l'y suit et rencontre, sur les bords de la Boyne,

Jacques avec son armée et les Irlandais acourus sous ses drapeaux. Les alliés sont taillés en pièce. Cette bataille eut lieu le 12 de juillet 1690 et c'est l'anniversaire de ce désastre que les orangistes célèbrent chaque année le 12 juillet. Le Parlement Irlandais convoqué après la guerre, aggrava encore, ce qui paraît à peine croyable, l'état de l'Irlande. Cromwell n'avait pas tout prévu et ce parlement s'ingénia à trouver les moyens de persécuter les Irlandais qui se trouvèrent, en peu de temps, privés de presque tous leurs droits civils et de tous leurs droits politiques. Il n'y eut jamais nulle part d'esclavage plus complet, ni plus insupportable.

L'asservissement de l'Irlande est maintenant terminé. Les catholiques sont réduits au rang d'ilotes. Leurs maîtres les protestants se croient certains de leur anéantissement. Cet état de choses dura jusqu'en 1798, époque à laquelle les Irlandais firent une nouvelle levée de boucliers qui provoqua la suppression du Parlement de Dublin.

#### LE PARLEMENT DE DUBLIN.

Cette institution que Pitt supprima en 1800, n'a été depuis Henri VIII jusqu'à la fin de sa carrière, qu'un instrument entre les mains du gouvernement anglais. Ce n'est que vers la fin du XVIIIe siècle que le Parlement irlandais vint modifier quelque peu les lois qui pesaient le plus sur les catholiques. Il n'était composé que de protestants dévoués aux ministres anglais et souvent plus acharnés que ceux-ci à la persécution des catholiques. Un nom y brille entre tous, dans ses annales, d'un grand éclat ; c'est celui de Grattan, orateur hors ligne, esprit large et puissant. Il se sentit ému à la vue du spectacle qui se déroulait chaque jour sous ses yeux, et, quoique protestant, il demanda et obtint quelques adoucissements aux lois qui opprimaient les Irlandais. Grattan voulait sans doute aller plus loin dans la voie des réformes, mais il ne comprenait que trop qu'il se heurterait au fanatisme de ses collègues tous protestants. Il porta son activité ailleurs. Ce parlement irlandais n'était qu'un écho de celui de la Grande-Bretagne ; il était sous la complète dépendance du gouvernement anglais. Pour plaire

aux marchands et aux industriels de Londres, de Manchester et de Liverpool, le Parlement irlandais était forcé d'accepter des lois aussi humiliantes pour lui-même que fatales au commerce et à l'industrie de l'Irlande.

Comme le dit un auteur anglais, May, " pour satisfaire les instincts jaloux des négociants anglais, le commerce irlandais était accablé de restrictions. Les exportations des produits de l'Irlande en Angleterre étaient presque prohibées et tout commerce direct avec les pays étrangers et les possessions anglaises, interdit. On eut recours à tous les moyens, à toutes espèces de droits prohibitifs pour assurer un monopole à l'industrie et au commerce anglais. On appauvriissait l'Irlande afin d'enrichir l'Angleterre." L'esprit qui régnait alors dans ce dernier pays, n'a pas tout à fait disparu. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les protestations des manufacturiers anglais lors de l'adoption par les chambres canadiennes, d'un tarif protecteur en 1879. Ils pensaient évidemment que le Canada devait lui aussi s'appauvrir pour enrichir l'Angleterre.

Grattan voulut mettre fin à cette anomalie, et secondé par M. Flood, entreprit en Parlement une série de campagnes pour obtenir l'indépendance législative et judiciaire de l'Irlande et le libre-échange. En 1782, le gouvernement anglais fit droit à la demande de Grattan en rendant le Parlement de Dublin indépendant ; seulement il se réservait le pouvoir de légiférer sur le commerce. Il se fit la part des réserves belle, gardant, sans doute, ce que l'Irlande désirait le plus.

Quelques années plus tard, Pitt voulut débarrasser l'Irlande de ses entraves commerciales, mais la générosité du grand et puissant ministre vint se heurter à un obstacle insurmontable ; l'intérêt des manufacturiers anglais.

L'indépendance du Parlement irlandais n'a jamais existé que de nom. Avait-il des vellétés d'indépendance, se trouvait-il en conflit avec le gouvernement anglais, de suite la corruption venait concilier ces courageux députés. L'opposition à l'Angleterre s'achetait en bloc et l'histoire dit qu'il fallut quelquefois déboursier jusqu'à un demi-million de louis pour la désarmer. Cette assemblée

vénale avait fait quelques concessions aux catholiques, mais c'était parce que Pitt l'y avait contrainte et c'est à ce ministre que les catholiques ont dû le droit de voter (non d'être élu), l'admission à certaines fonctions civiles et aux grades inférieurs de l'armée. Laissé à lui-même, le Parlement irlandais ne cessa de fouler le peuple aux pieds et de continuer l'œuvre de Cromwell et de Guillaume d'Orange. Sa tyrannie provoqua le soulèvement de 1798 qui fut bientôt réprimé. Dès ce moment Pitt résolut d'effectuer l'union de l'Irlande et de l'Angleterre et de supprimer le Parlement de Dublin. Ce projet fut accueilli par le plus vif mécontentement en Irlande et par les protestants et par les catholiques. Ce derniers n'avaient guère à se louer de cette assemblée, mais grâce au droit de voter qui venait de leur être conféré, ils espéraient en modifier la composition et y acquérir plus tard une grande influence. Les protestants regardaient le parlement comme une institution nationale qui leur procurait honneurs et profits.

C'est à lord Cornwallis, nommé vice-roi de l'Irlande, que Pitt confia la terrible mission d'avoir raison des uns et des autres. Aux catholiques, il fit entendre qu'en échange du sacrifice qu'on leur demandait, l'émancipation complète leur serait accordée. Aux protestants, Cornwallis offrit de l'argent et des honneurs. Les catholiques furent trompés, et, les protestants, achetés. Lorsque Pitt eut soumis son projet au Parlement irlandais, en 1799, la Chambre des Lords l'accepta ; mais les Communes ne l'adoptèrent qu'à la majorité de 106 contre 105. Pitt ne voulut pas se contenter de cette majorité et remit l'affaire à l'année suivante. Dans l'intervalle, la corruption fit son œuvre et il en coûta un million et demi de louis sterling pour décider les lords et les députés de l'Irlande à se décapiter. Lord Davonshire qui commandait dans sept comtés reçut £52,000 ; lord Ely £45,000 pour sa part d'influence. Les lords qui perdirent leurs sièges dans la chambre haute, furent élevés à la pairie en Angleterre. Cette manœuvre eut tout le succès qu'on en attendait ; mais l'histoire ne saurait assez flétrir cet achat de consciences, cette vente du Parlement national. Lord Cornwallis eut honte de sa mission. Il se plaignait " de

cette sale besogne ” et écrivait en Angleterre “ qu’il serait heureux de recevoir à coups de pied les hommes auxquels on le forçait de faire la cour.” Il ajoutait que sa besogne le forçait de se haïr et de se mépriser “ lorsqu’il négociait avec le peuple le plus corrompu du monde.” Il s’appliquait ces vers de Swift qui certes semblent bien faits pour lui :

“ So to effect his monarch’s end  
From hell a viceroy devil ascends  
His budget with corruption cramm’d  
The contribution of the damm’d  
Which with unsparing hand, he strows  
Through courts and senates as he goes  
And then at Beelzebub black hall  
Complains his budget is too small.”

Ce parlement méritait son sort. Mais les Irlandais n’en tiennent pas moins à son rétablissement, auquel la Grande-Bretagne s’objecte avec la plus grande énergie. Non, jamais le gouvernement anglais ne pourra consentir, de bonne grâce, à cette concession que le grand O’Connell n’a pu réussir à lui arracher. Si l’Angleterre n’a pu jadis supporter la vue d’un Parlement à Dublin, elle doit redouter aujourd’hui bien davantage pareille institution. Depuis l’union des deux pays, les catholiques sont, en 1829, devenues éligibles ; ils ont vu presque toutes les carrières ouvertes à leur énergie. Avec ces forces nouvelles, ce ne serait plus un parlement protestant qu’ils formeraient à Dublin, mais un parlement presque catholique. C’est ce que l’Angleterre comprend bien, de même qu’elle prévoit l’esprit d’antagonisme qui y régnerait. Le rétablissement du Parlement irlandais, ce serait virtuellement l’indépendance de l’Irlande. C’est cependant à cette œuvre que s’acharnent les *Home rulers*. Dernièrement dans la conférence qu’ils ont tenu en Irlande, ils ont avoué que la réforme des lois agraires n’était pour eux qu’une mince affaire, en comparaison du *Home rule*. Et M. Gladstone qui a risqué tout l’avenir de son parti pour donner à l’Irlande les grandes concessions du *land act* ’ Jamais homme bien intentionné—nous aimons à le croire de bonne foi—n’a dû éprouver plus amer désappointement. Les *Home rulers* réussiront-ils où O’Connell



avec son immense influence sur l'Irlande a échoué ? Rien ne le fait croire à l'heure présente, mais ne nous hâtons point de conclure des faits actuels, à l'échec définitif de ce grand projet. L'avenir réserve tant de surprises même à ceux qui y voient le plus loin, que les *Home rulers* pourraient finir par triompher !

#### LA SITUATION ACTUELLE.

Nous avons vu plus haut les origines de la crise actuelle ; nous avons vu Henri VIII, Cromwell et Guillaume d'Orange faire main basse sur la propriété des vaincus et planter en Irlande un système de tenure qui a fait des conquérants de grands seigneurs et de tout le peuple un troupeau d'esclaves. Si nous disions ici que sur toute la surface de l'Irlande, il n'y a pas un seul Irlandais propriétaire d'une partie du sol, nous surprendrions nombre de nos lecteurs. Cette situation nous paraît une monstruosité à nous qui pouvons devenir si facilement propriétaires d'un coin de terre au soleil. Mais il ne faut pas juger la position de l'Irlandais avec nos idées, en nous plaçant à notre point de vue. Le même système de tenure des terres, cause de tant de maux et d'abus en Irlande, fonctionne en Angleterre, sans provoquer de plaintes de la part des tenanciers. C'est qu'ici landlord et fermier se comprennent et s'entendent. Ils sont de la même race, professent la même religion, et ont des intérêts identiques. Rien de cela n'existe en Irlande : l'antagonisme est partout. Le propriétaire est d'origine étrangère, protestant, indifférent aux intérêts du tenancier. Celui-ci est catholique ardent, celte d'origine, détestant de toute la force de son âme tout ce qui est saxon. Ajoutez à cela qu'il a toujours présent à l'esprit la cause de ses malheurs ; les confiscations qui le font l'esclave des enfants des spoliateurs. Il se considère encore comme le légitime propriétaire des terres qu'il cultive au profit d'un voleur. Comment voulez-vous qu'avec ces sentiments, il se résigne à son sort et accepte avec reconnaissance les concessions que la crainte autant que la justice arrachent à ses vainqueurs ? Et les lois de M. Gladstone ne sont-elles pas faites pour le confir-

mer dans son opinion ? Le *land act* passé à la dernière session, n'est ni plus ni moins qu'une atteinte portée au droit de propriété des landlords. M. Gladstone, en donnant au tenancier des privilèges immenses, s'est sans doute dit qu'à une position exceptionnelle, il fallait des mesures exceptionnelles. Les Irlandais l'ont entendu autrement : " M. Gladstone reconnaît que nous avons été volés et nous rend une partie de nos droits. Insistons pour en avoir la totalité."

Il faut que M. Gladstone et tout le Parlement anglais aient été bien convaincus de la cruelle position faite au tenancier irlandais pour lui avoir donné le droit de citer son propriétaire devant la commission des terres afin de discuter avec lui le prix du loyer qui se débat, dans tous les pays du monde, sans l'intervention de la justice. Une fois, ce loyer fixé, le tenancier reste sur la terre pendant quinze ans sans que le propriétaire puisse l'augmenter. Au bout de cette période le tenancier peut encore s'adresser à la cour et obtenir un nouveau bail de quinze ans après en avoir encore fait fixer la valeur. Le tenancier peut vendre son bail, et même devenir possesseur à perpétuité de la terre qu'il cultive. Si à l'expiration d'un bail, le landlord veut élever la rente, le tenancier a le droit ou de s'adresser à la cour pour combattre les prétentions du propriétaire, ou de renoncer à l'occupation de la terre en réclamant la valeur des améliorations qu'il y a faites. Pour les arrérages existant avant le *land act*, le tenancier n'est tenu qu'à en payer une année et la loi le libère du reste. Est-ce que pareil fait ne serait pas trouvé monstrueux dans tout autre pays ? Demandez-le plutôt aux propriétaires d'immeubles de Montréal et de Québec ? Voilà quelques-unes des principales dispositions de cette loi, dispositions qui gênent la liberté des propriétaires et qui seraient trouvées exorbitantes dans tous les pays du monde.

Cette loi met fin, dans une large mesure, à ces évictions arbitraires qui mettaient les malheureux cultivateurs irlandais sur le bord de la grande route, au gré de ses maîtres. Il n'y avait pas avant cette année de sécurité pour lui. Il pouvait d'un jour à l'autre être chassé de sa chaumière et dépouillé de ses meubles. Pour les Irlandais, les expressions

si chères à tous les peuples, ces expressions pleines de souvenirs, le "toit de nos pères, la maison qui nous a vu naître et croître," n'existaient pas ou n'existaient que pour le petit nombre, tellement les évictions les forçaient souvent de changer de demeure.

C'est peut-être la seule nation civilisée qui ait été privée de cette poésie du foyer, qui naît des associations d'idées attachées au patriotisme, aux choses de la famille. Hélas ! cette privation était sans doute le moindre des malheurs !

Qui n'a entendu parler de ces malheurs et du misérable état de tout ce peuple ; de cette campagne désolée, coupée çà et là de riches châteaux, demeures des propriétaires, qui font paraître encore plus pauvres les chaumières des tenanciers ? Dans les prairies, domaine de l'aristocratie, "paissent, disait un voyageur qui l'année dernière parcourait l'Irlande, des moutons de haute taille, blancs fourrés et appétissants, dont l'aspect aristocratique et confortable contraste avec la misérable et chétive apparence de la généralité des habitants. Cela vient de ce que les moutons appartiennent à une race améliorée et de ce qu'ils ont des propriétaires intéressés à les bien soigner, tandis que la race des pauvres gens va se détériorant tous les jours par l'émigration qui enlève la fleur de la jeunesse." Écoutons le même voyageur décrire les habitations des tenanciers. "L'apparence extérieure des habitations, même les plus pauvres, n'est pas désagréable à l'œil ; elles sont proprement blanchies à la chaux, mais il ne faut pas les voir de trop près. La cour qui les sépare de la route, est remplie d'un fumier moitié liquide, moitié solide où se vautre le porc, personnage important qui est généralement chargé du paiement de la rente, d'une demi-douzaine d'oies et de quelques poules avec un coq. Çà et là des enfants pieds nus et en guénilles..... La chaumière a une porte basse—il faut se baisser pour entrer—divisée en deux compartiments. L'étable du porc est adossé à un des pans de l'habitation. Il y a deux pièces dans l'habitation : le sol est nu et il n'y a pas de plafond ; voilà pour la campagne. La peinture de la population irlandaise dans les villes ne vaut guère mieux. Voyons, par exemple, un portrait de ce que notre voyageur a vu à Dublin :

“ Le quartier qui avoisine St. Patrick est encore plus intéressant et caractéristique que la vieille cathédrale. C'est là que s'entasse la population paupérisée et que se fait le commerce des “ vêtements importés.” Les boutiques des revendeurs et des revendeuses alternent avec les magasins de grosses pommes de terre, *lumps* de choux et de navets, ou avec des étaux de bouchers sur lesquels des têtes de moutons avancés attirent des essaims de mouches. Le sol est couvert de toutes sortes de détritns. Ça et là un *public house*, avec son enseigne et ses pilastres dorés tranchent avec cette misère sordide, mais dans un coin comme dans ces tableaux de Fermiers, un habitué se débarrasse du superflu de la boisson. Hommes, femmes et enfants grouillent à la porte, les enfants roses et joufflus ont une triple couche de malpropreté ; les hommes insoucians dans leurs paletots effiloqués et lustrés de graisse, les femmes aux traits fatigués avec des robes qui ont figuré peut-être au bal de la Cour, mais criblées de trous et frangées de crotte, la misère abjecte, hideuse, la misère de l'homme civilisé qui a été vaincu dans la bataille de la vie, et qui s'est abandonné lui-même. Nous entrons dans un de ces *décrochez-moi ça* et nous marchandons les défroques qui ont fait en leur beau temps les délices des élégantes de Londres... Encore faut-il payer ces haillons et vivre. On vit cependant, on vit un peu de la charité publique ou privée et de divers petits métiers. Et le pauvre des villes est même un objet d'envie pour le pauvre des campagnes.”

Nulle part plus qu'en Irlande les extrêmes se touchent ; à côté de la misère abjecte, s'étale l'opulence. Les équipages d'un landlord jouissant d'un revenu de 35 à 80 mille louis éclaboussent des centaines d'individus en haillons. (1) Il y a en Irlande 250,000 tenanciers représentant près de deux millions d'individus qui n'ont que de une à quinze acres, à bail, tandis que 742 propriétaires possèdent la moitié des 20 millions d'acres du pays. Le nombre total des

(1) Voici les noms des principaux landlords le montant de leurs revenus et le nombre d'acres qu'ils possèdent :

	ACRES.	REVENUS.
Duc d'Aercorn.....	63,557	£ stg. 35,800
Richard Berridge.....	169,863	8,000
Earl of Bantry.....	69,500	14,000
Marquis de Clarinorde.....	52,601	20,000
Marquis de Conyngham.....	156,979	32,000
Marquis de Devonshire.....	110,172	91,000
Comte Fitz William.....	92,423	47,699
Marques de Lansdonine.....	120,616	31,536
Marquis de Londonderry.....	27,416	37,111
Duc de Leinster.....	68,271	47,646
Marquis de Xégo.....	114,801	16,157
Marquis de Waterford.....	65,918	32,325
Richard Wallace.....	61,058	74,000

propriétaires est de 19,000 et celui des tenanciers de 600,000 représentant avec leur famille plus de quatre millions d'individus.

L'Irlande, comme on le voit, est un pays de grande propriété que cultive une armée de petits locataires qui trouvent souvent moyen de transporter une partie de leur bail c'est donc aussi un pays de petite culture. La nécessité a forcé les Irlandais de s'adonner à la culture qui leur serait la plus profitable, vu l'exiguité de leur terre : et c'est la pomme de terre qui a résolu le problème en leur donnant le rendement le plus abondant et le plus avantageux. La culture de ce précieux tubercule a été tour à tour la bénédiction et le fléau de l'Irlande : la bénédiction lorsque la récolte en était abondante et saine ; son fléau, lorsqu'elle manquait ou était de mauvaise qualité. Ne comptant que sur la pomme de terre, l'Irlandais s'est trouvé privé de tout dans les mauvaises années. C'est ce qui a produit ces affreuses famines qui de temps à autres, ont poussé des millions d'émigrés en Amérique et fait des victimes sans nombre en Irlande. En 1847, la misère était telle que trois millions de personnes y vivaient de la charité publique, et le pays perdit le tiers de sa population par la maladie, conséquence de la disette et par l'émigration.

Ce simple coup d'œil jeté sur l'Irlande suffit pour faire voir les nombreuses causes, sans cesse agissantes de troubles et de misère et d'amer mécontentement. On comprend avec quelle facilité les agitateurs, ceux qui proposent des remèdes à tous ces maux, peuvent recruter des adhérents ; on s'explique de même les crimes agraires si fréquents qui ensanglantent les campagnes. Poussés à bout par la misère, les injustices de toutes sortes, aiguillonnés par les discours des chefs d'associations populaires, les plus malheureux finissent par ne plus se posséder ; un voile de sang leur passe sur les yeux et il leur faut une victime. On comprend par là même l'influence que continue à exercer dans le pays la ligue agraire, en dépit des concessions que leur a faites la loi de M. Gladstone. Les tenanciers se servent de la loi pour obtenir une diminution du prix des baux et ensuite écoutent la ligue qui leur ordonne de ne pas payer. Du reste, d'après l'aveu de la ligue agraire, la réforme de la tenure

des terres n'est pas ce qui la préoccupe le plus ; n'est pas le but qu'elle poursuit. Ce qu'elle veut, avant tout, c'est le rétablissement du parlement de Dublin, son autonomie législative, le *Home rule*. Elle ajourne sans doute au jour où elle aura atteint son but, la réforme des lois agraires, certaine qu'elle pourra y apporter des modifications plus radicales que celles qu'elle peut attendre du Parlement anglais.

Il est évident que M. Gladstone n'a pas encore droit au titre de pacificateur de l'Irlande. On accepte ses concessions ; mais on lui déclare que la réparation des injustices passées est loin d'être complète ; que fera le gouvernement anglais en présence de cette situation difficile ? S'il veut sincèrement pacifier l'Irlande, il devra se mettre résolument à l'œuvre, bien décidé à s'imposer de grands sacrifices, qui devront lui paraître encore légers s'il se rappelle tout ce que l'Angleterre doit à l'Irlande. Ce ne sont pas des demi-mesures qui la contenteront. S'il entend faire des sacrifices, qu'il les fasse de suite et de bon gré. S'il attend, il perdra le mérite des concessions qu'il pourra accorder, ou les Irlandais croiraient les lui avoir arrachées. Il n'y a pas encore longtemps, nous avions dans notre province un système de tenure des terres qui n'avait rien de bien onéreux pour les cultivateurs, sujets à des droits minimes. Cependant le gouvernement n'a pas hésité à faire disparaître le tenure seigneuriale. Il s'est imposé à cet effet des dépenses de plusieurs millions de piastres alors que la population du Canada n'était que très peu considérable. Si la Grande Bretagne voulait imiter notre exemple, que de millions elle pourrait consacrer à la réparation des injustices passées. Elle a dépensé un million et demi pour corrompre le Parlement de Dublin, que n'emploie-t-elle aujourd'hui une partie de ses immenses richesses à sauver l'Irlande. D'Israëli prononçait un jour les belles paroles que nous avons écrites en tête de ces lignes : " Il est du devoir des hommes d'état anglais d'accorder à l'Irlande, au moyen de la loi, ce qu'elle se donnerait à elle-même si elle en avait le pouvoir." Grandes paroles, qui portent un excellent conseil. Pour le suivre, le mettre en pratique, il faudra aller loin dans la voie des concessions, mais c'est la condition absolue de la pacification de l'Irlande.

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

---

La France a bien fait les honneurs de l'Exposition Electrique et n'a pas voulu rester inférieure à aucune nation présente : L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et les Etats-Unis, tel est l'ordre selon l'importance, suivant lequel étaient groupés autour de la France les exposants scientifiques.

Les journaux américains en ont pris ombrage et, surpris de ce résultat, se sont montrés jaloux de la supériorité étrangère.

Ce serait donc en vain que Franklin aurait le premier dompter la foudre, que Morse aurait le premier appris au fluide électrique à écrire les paroles de l'homme ; qu'Edison prétendrait au monopole de l'électricité, si le pays réputé exécutif par excellence, doit rester à l'arrière plan.

Il doit résulter d'un examen impartial la conclusion suivante : les Etats-Unis ont fait de grands efforts pour utiliser l'électricité, mais les innovations se sont faites ailleurs ; et à part une lampe, qui a été vendue cinq cent mille piastres, le phonographe—joujou sans utilité pratique—et l'instrument qui doit servir à découvrir les objets métalliques dans le corps humain, instrument qui a été néanmoins languissant sur le corps moribond de l'ex-président Garfield—il y a bien peu de chose à mettre au crédit des Etats-Unis.—De sorte que je suis bien obligé de revenir sur mes pas, et de dire qu'il y a des sorciers ailleurs qu'à Menlo Park.

La vapeur a fait la fortune du dix-neuvième siècle ; l'électricité va faire celle du vingtième, c'est ce que les visiteurs doivent se dire en sortant de la Grande Exposition de Paris, la première depuis Farady, s'ils n'ajoutent pas avec Prud'homme : la lutte pacifique de la science a donc succédé aux horreurs de la guerre !

Je connais plus d'un amateur qui inscrit à plaisir dans ses cartons les dates funèbres, les rapports entre les accidents et les saisons ou les mois de l'année, je leur passe volontier la statistique suivante des accidents survenus en chemin de fer pendant l'année finissant le 31 Oct 1881.

Mil neuf cent quatre-vingt douze accidents sont survenus pendant cette dernière année ; trois cent quatre-vingt dix-sept personnes ont été tuées et les autres sérieusement inju-

riées, ce qui donne une moyenne mensuelle de cent vingt-quatre accidents, dont trente-trois morts, et cent quarante et un blessés.

Le mois d'octobre a été le plus fatal de tous les mois de l'année au point de vue du nombre des accidents, mais le moins, considérant la gravité.

Nous calculons cinquante collisions dans le mois d'octobre, soixante dix-sept *déraillements*, deux explosions et un feu.

Une remarque curieuse est bien celle qui fait constater la majorité des accidents le jour plutôt que la nuit.

Dans le même mois d'octobre, quatre tentatives ont été faites pour jeter les trains à côté de la voie ferrée. Les auteurs de ces criminelles tentatives n'ont été arrêtés que dans un seul cas, et subiront leur procès pour meurtre, un ingénieur ayant perdu la vie.

Nous constatons aussi dans le mois d'octobre, que six ponts, ont été brisés, chiffre réellement extraordinaire.

Définitivement la vie n'est assurée nulle part, et les choses se sont passées aux Etats-Unis comme au Canada.

J'aurais aimé, dans cette sombre statistique à trouver plus de renseignements afin de constater la sagesse des conseils hygiéniques donnés au sujet des chemins de fer. Je me contenterai de les mentionner ici.

Le meilleur char à choisir dans un train est le char du centre ; ceux des extrémités sont exposés aux accidents.

Dans un char, prenez les sièges du centre pour la même raison.

Ces deux conseils mis en pratique, vous pouvez voyager en chemin de fer avec un peu moins d'anxiété *au fond de la boîte*.

Continuerai-je cette statistique funèbre des accidents de 1881 en parlant des tremblements de terre de Chio, et dirai-je à ce sujet qu'il ne se passe pas une seule journée dans l'année sans qu'une secousse terrestre ne se fasse sentir quelque part. Ne serait-il pas aussi convenable de faire allusion à la dernière fameuse comète—qui portait une queue (Jansen) de dix millions de lieues—puisque les comètes sont un présage d'évènements extraordinaires et calculer ainsi d'avance les catastrophes qui vont nous arriver ? Alors, il me faudra aussi parler des autres phénomènes météorologiques qui nous arrivent si souvent, bolides, aërolites, etc., nous avons vu un



de ces derniers au mois d'avril en Angleterre, tomber au milieu d'une explosion terrible. Mais ici il y aurait changement de scène, puisque les acrolites dit-on sont signes d'évènements heureux. *Heliogabale attribuait à un de ces derniers son avènement au trône de l'empire romain.*

Je préfère à ces récits semi-scientifiques,—ou je ne pourrais pénétrer d'ailleurs qu'en profane—je préfère dis-je m'arrêter aux choses pratiques de ce *bas monde*, et accorder une petite place à l'hygiène que j'ai tenue presque continuellement à l'écart durant cette année.

L'hygiène dans la tendresse de son affection nous offre une source inépuisable de renseignements où nous devons puiser à loisir pour le bien de tous.

Les longues soirées d'hiver invitent à la lecture, et plus d'un se surprennent, de longues heures durant, invités par la chaleur du lit, à une lecture intéressante mollement étendus sur le duvet soyeux; L'habitude est dangereuse! Ne lisez jamais au lit dans une position horizontale, nous dit un savant oculiste, cela provoque une tension du nerf optique très fatigante pour la vue. Si l'habitude est chez vous plus forte que la volonté, atténuez du moins l'inconvénient par le traitement suivant: Baignez chaque soir vos yeux dans de l'eau salée; pas trop de sel pourtant, afin d'éviter une sensation cuisante.

Rien n'est plus fatigant pour la vue, et nous avons connu plusieurs personnes qui se sont parfaitement trouvé de ce simple et facile tonique. Ne forcez jamais vos yeux à travailler ou à lire à la lueur d'une lumière insuffisante ou trop éloignée. Cette opération est aussi dangereuse pour l'œil que la lecture d'un livre à la lumière d'un soleil ardent.

J'ai souvent parlé du café comme stimulant intellectuel, breuvage chéris de l'homme d'étude; il est nécessaire de le boire pur, la chicorée ne possédant aucun des effets qu'on demande au café. Voici un procédé bien simple pour distinguer le café de la chicorée.

Répandez votre café sur une feuille de papier blanc. Les grains de café ont une apparence angulaire: ceux de chicorée sont ronds et de couleur plus sombre. Triez ensuite ces grains avec une aiguille. Les grains de café sauteront en

dehors du papier ou seront fendus en deux sous le contact de l'aiguille, alors que ceux de chicorée beaucoup plus mous se laisseront facilement enfileur sur la pointe.

Ce procédé plus facile à expérimenter que le procédé du microscope, est très efficace dans la pratique. Pour qui sait apprécier la vertu d'une bonne tasse de café le procédé nouveau devra avoir une importance réelle. N'y a-t-il rien de plus désenchanteur qu'un café qui au lieu de vous rendre l'estomac et le cœur légers et le cerveau fécond, fait de vous un lourdeau découragé. Cet effet du café a été constaté par tous les savants, et Bouillaud, le grand Bouillaud qui vient de mourir octagénaire lui paya plus d'une fois un juste tribut d'éloges.

Au sujet du Dr Bouillaud, une des gloires médicales de notre siècle, je ne puis m'empêcher de rapporter l'anecdote suivante. Dans le temps actuel avec les allures cavalières que l'on prend à l'égard des médecins sinon à l'égard de la médecine, cette anecdote sera, comme pour Thiers, une leçon bien méritée. Bouillaud était l'intime de Thiers ; cette amitié eut pour cause une origine curieuse.

A une soirée donnée par M. Guizot au ministère des affaires étrangères, M. Thiers parlait d'une maladie épidémique qui régnait alors à Marseille. Bouillaud, invité comme député de la Charente, donna son avis à son collègue des Bouches-du-Rhône.

J'ai étudié cette maladie dit alors M. Thiers et je n'ai rien vu de ce que le docteur vient de dire.

Bouillaud répondit :

M. Thiers qui connaît si bien l'histoire se rappelle-t-il l'entrevue d'Annibal et de Fabius ?

M. Thiers paraissait chercher. Bouillaud continua ;

Annibal, prisonnier de Prusius, voulut connaître un avocat nommé Fabius qui faisait des leçons admirables sur la tactique militaire ; quand il l'eut entendu, il ne put s'empêcher de s'écrier : *Multos vidi delirare homines, sed nunquam magis quam Fabium.*

M. Thiers comprit et tendit la main au spirituel docteur qui resta toujours son ami.

Que d'hommes aujourd'hui délirent comme au temps d'Annibal à la Fabius.

## REVUE POLITIQUE

---

L'an 1881 finit.

Avant qu'il se soit écoulé sept jours, la monde civilisé changera le chiffre qui marque son âge et laissera choir complètement dans le passé les douze mois qui finissent.

Nous allons entrer en 82 avec des perspectives peu riantes. La vieille Europe, tourmentée par la diplomatie, semble préparer au monde quelques-unes de ces boucheries humaines cent fois plus effroyables que la plus effroyable catastrophe. Les grandes puissances, au lieu de résoudre leurs difficultés intestines, ajoutent à leurs soucis par d'ambitieux projets extérieurs. Elles se tiennent entre elles sur une continuelle défensive, fabriquant canons, mitrailleuses et cuirassés. Elles semblent poussées par un sûr pressentiment que l'heure de sanglantes conflagrations n'est pas éloignée. La paix n'est plus faite pour cette terre imprégnée du plus mauvais venin des erreurs modernes.

La Révolution poursuit sa marche triomphante vers le but qu'elle veut atteindre. Elle ne se sert plus des violents moyens d'autrefois ; depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours, elle a franchi un immense espace. Elle a bouleversé les lois et les systèmes de législation et elle a maintenant la légalité pour elle. La légalité,—c'est-à-dire la volonté du nombre, le droit du plus fort,—voilà désormais son arme ; et elle s'en sert avec un instinct satanique. Chaque coup porte avec précision à la base de l'édifice social et prépare le gigantesque effondrement de l'ordre moral et chrétien.

Chaque jour le câble nous apporte du vieux monde quelque triste nouvelle, constatant les progrès de plus en plus marquants, de plus en plus rapides de la révolution. Rien n'est respecté ; le Saint Vieillard du Vatican est poursuivi dans son dernier asile à Rome. Il sent plus fortement que jamais les entraves que la royauté d'Italie a mises autour du Vatican, et il est réduit à l'état de prisonnier véritable dans l'enceinte même de son palais.

Qu'on me permette de consacrer les premières lignes de ma dernière chronique de 1881, à cette triste nouvelle. C'est peut-être pour la dernière fois qu'à la fin d'une année, les regards chrétiens peuvent contempler le Pontife infallible assis sur la chaire dix-huit fois séculaire des successeurs de

Pierre, dans Rome, la Ville Eternelle. L'année qui va commencer verra peut-être ce qui ne s'est encore jamais vu, — ce que, dans les âges de la foi, on eut considéré comme impossible — le Pape fuyant Rome devant la révolution armée de la "légalité." Une immense protestation s'élèvera de toutes les parties de l'univers où bat un cœur chrétien ; mais les puissants de la terre, race d'aveuglés, laisseront faire, applaudiront même.

Le télégraphe, il y a quelques jours, nous disait que Léon XIII avait consulté les évêques réunis à Rome, sur le projet de quitter la Ville Eternelle. Les entraves mises à l'exercice du souverain-pontificat par le pouvoir civil étaient moins sensibles du temps de Pie IX ; mais maintenant elles sont intolérables. Il n'est pas probable cependant que le Pape ait déjà jugé à propos de consulter l'épiscopat, ni même le collège des cardinaux. Le Pape ne quittera Rome que lorsque la position ne sera plus tenable. La révolution italienne grince des dents autour du Vatican, mais elle n'a pas encore osé s'attaquer à la loi des garanties et ravir à l'illustre prisonnier le reste de liberté dont il jouit encore. A moins que la révolution ne devienne plus orageuse et l'autorité moins forte et plus avilie, le centre du monde catholique ne se déplacera pas.

L'Italie d'ailleurs, hésitera à résoudre seule une question aussi grave. La prudence et sa faiblesse lui font un devoir de ne pas agir brusquement, de ne pas révolter la conscience endormie et apathique des souverains chrétiens. La Papauté trouverait peut-être même un appui inaccoutumé mais non inattendu, dans les cours protestantes et schismatiques. Singulière destinée des choses : au moment où les nations catholiques, s'acheminant vers l'athéisme, perdent de vue l'importance du pouvoir religieux et abandonnent à ses ennemis la personne et les biens du Pape, les nations protestantes par une intervention indirecte, par un appui moral, contrebalancent cet abandon et soutiennent le prestige et l'influence du sceptre de Pierre. Le roi des rois européens, — Bismarck, — suivant l'emple de la Russie, opère un rapprochement remarquable vers la cour du Vatican. Le vieux Gladstone, laissant de côté ses préventions et son fanatisme, envoie à Rome un député chargé de nouer des relations officieuses avec le vieillard qui, malgré la perte de son trône temporel, exerce sur le monde le plus puissant empire qui fut jamais.

Ces dispositions nouvelles montrées par les ennemis séculaires de la Papauté auront-elles pour effet d'arrêter la haine des sectaires italiens ? Rome a été le cri de guerre du car-

bonarisme, et Rome ne lui appartiendra pas effectivement tant que le Pape y sera. Les sociétés secrètes comprennent cela mieux que qui que ce soit, et le départ de la cour du Vatican serait pour elles le plus éclatant de leurs triomphes.

Où irait se fixer la Papauté exilée ? L'Autriche offre l'un de ses palais royaux, l'Espagne donnerait Majorque, l'Angleterre proposerait peut-être le rocher de Malte. En Amérique, l'illustre exilé trouverait tous les fronts découverts, tous les bras tendus pour lui faire une réception triomphale. Mais le Pape, probablement, ne s'éloignerait pas de l'Europe et se tiendrait aussi près que possible de son poste, pour reprendre le siège de ses prédécesseurs aussitôt que les circonstances le permettraient.

Il est évident que les journaux et les agences télégraphiques exagèrent les faits. Nous n'en sommes pas encore au point de chercher un lieu de refuge pour le chef de la catholicité. Il y a certains esprits pusillanimes qui ne manquent jamais une occasion de prédire comme probable et prochain le départ du Pape. Depuis l'occupation de Rome par les troupes garibaldiennes, les mêmes rumeurs à sensation ont circulé maintes fois ;—et le Pape n'a pas bougé. L'horizon est sombre sans doute, mais rien n'est désespéré.

\*\*\*

Le parti libéral dans la province de Québec est défait, brisé, presque anéanti. Les dernières élections lui ont porté un coup terrible. Il est réduit à la petite phalange de 1867. A peine douze ou quinze libéraux ont-ils trouvé grâce devant le peuple, ont-ils échappé à l'avalanche qui emportait leurs amis. C'est un parti tombé en faiblesse, en déchéance ; il ne se relèvera qu'avec difficulté. S'il manque de membres, il manque aussi de chefs. Nous ne voyons pas parmi ceux qui le dirigent, un homme capable de le vivifier, de le ranimer, de lui rendre ses ardeurs. Pour exercer sur l'électorat une action durable, il faut un programme, il faut des idées. Et les chefs libéraux n'ont pas d'autres idées que celles mêmes de M. Chapleau. Des cris, des clameurs contre un employé public peuvent permettre à un parleur de paraître avec quelque avantage dans les assemblées populaires d'une heure de durée, mais ne peuvent renverser un ministère. C'est donner la meilleure preuve que l'on a rien à reprocher à un cabinet que de garder le silence sur ses principaux actes politiques et son administration, pour ne s'attaquer qu'au caractère de l'un de ses employés. L'approbation tacite du reste s'infère d'elle-même.

La lutte a été mal engagée et mal conduite par le parti.

libéral. Ce fut dû un peu peut-être à des défauts d'organisation, ce fut dû aussi à des défauts d'entente sur les principes, à des désaccords internes. Les conservateurs, unis en une seule phalange, ont su profiter des avantages de la position ; le deux décembre, les noms de cinquante de leurs candidats sortaient vainqueurs des urnes électorales.

Le dépouillement officiel des scrutins nous a valu des surprises cette année. Dans trois comtés, la majorité a tourné, Kamouraska avait placé M. Gagnon en minorité de six voix ; le juge Taschereau en annulant certains bulletins admis, et en en admettant d'autres rejetés, a rendu le mandat à l'ex-député par une voix de majorité. Verchères avait légitimement donné trente-six de majorité de M. Brillon, conservateur ; au dépouillement des bulletins son adversaire a eu treize voix de surplus. M. Bernatchez, candidat libéral de Montmagny, se trouvait à avoir battu son adversaire, M. Fortin, par seize voix ; au dépouillement M. Fortin avait bel et bien quatre voix de majorité.

Ce dernier cas—celui de Montmagny—est resté jusqu'à présent sinon inexplicable du moins inexpiqué. On en est aux suppositions. Les libéraux du comté accusent leurs adversaires d'avoir ouvert après la votation les boîtes du scrutin et d'avoir opéré une substitution de bulletins. L'accusation est d'un caractère extrêmement grave ; jusqu'à présent la preuve n'en a pas été donnée.

A Verchères, autre chose. Un sous-officier-rapporteur opérant dans la paroisse de Varennes a posé sur chaque bulletin le numéro du votant. L'expression d'opinion faite par l'électeur ne se trouvait pas changée, mais le secret n'existait plus. La loi, interprétée dans son sens sévère, annule un bulletin qui porte toute autre marque que la croix réglementaire. L'officier électoral a-t-il agi par ignorance ou par fraude ? Les présomptions sont malheureusement contre lui : outre sa qualité de libéral, il avait déjà exercé deux ou trois fois les fonctions de scrutateur au même endroit sans commettre aucune faute semblable.

Ces deux "scandales" sont l'objet de vifs commentaires, — chacun des deux parties ayant à accuser dans un cas et à se défendre dans l'autre. On a touché du doigt les défauts de notre système de votation et la présente législature ne devra pas se dissoudre sans avoir tenté d'y porter remède. Si ces deux fraudes sont prouvées, il faudra gémir sur notre immoralité politique.

\*\*\*

Le procès de Guiteau n'est pas terminé ; les scènes burlesques se succèdent régulièrement, et les éclats de rire

signalent chacune des étapes de ce triste procès. L'accusé, à l'aise en face de ses juges, trouve moyen de dérider ses plus fanatiques ennemis, par des sorties aussi drolatiques qu'intempestives. Est-il fou, oui ou non ? Cette question divise les savants qui, pour appuyer leurs dires divers, font toutes sortes de distinctions subtiles. Les actes de Guiteau ont été examinés avec autant de soin que la conformation de son crâne ; mais cette étude minutieuse ne paraît qu'avoir servi à rendre plus profondes et plus tranchées les divergences d'opinion des médecins. Après s'être trompée au chevet de la victime, la science médicale va-t-elle errer jusqu'au pied du gibet de l'assassin ?

Le message présidentiel a été, à tout prendre, bien accueilli. Il ne contient pas cependant, dans ses longues pages, ce que l'on attendait. On n'y trouve aucune affirmation de principes relativement à la politique intérieure de la République, aux réformes à opérer. Le sujet était sans doute trop difficile à traiter. Le message parle longuement des relations amicales entretenues avec les gouvernements étrangers. L'univers ne sera pas étonné de la nouvelle. Les Etats-Unis sont la seule puissance importante de l'Amérique ; ils n'ont pas de rivaux sur le nouveau continent et conséquemment pas d'adversaires

\*\*\*

Bismarck est au comble de ses succès diplomatique, Il dispose selon ses vues le vaste échiquier européen, avec une facilité inouïe. A l'ouverture de Reichstag, dernièrement, il déclarait que, depuis dix ans, la paix n'a jamais été aussi certaine qu'aujourd'hui. Ce qui veut dire que du u moment que la France est impuissante, l'Allemagne n'a rien à craindre et Bismarck est tranquille. Depuis dix ans, ce chancelier prussien n'a travaillé qu'à rendre impossible la revanche de la France ; il a mis tous ses soins à empêcher la nation vaincue de contracter des alliances.

La France, dans une guerre contre la Prusse, ne pourrait compter que sur l'alliance de la Russie, de l'Autriche ou de l'Italie. Or, par l'habileté de son jeu diplomatique, Bismarck vient de l'isoler de ces trois puissances. L'entrevue des empereurs de Russie et d'Allemagne, celle des souverains d'Autriche et d'Italie a complété cette œuvre. L'expédition de la Tunisie entre dans les vues du chancelier, car elle éloigne à ses yeux le danger et la possibilité de la revanche.

Les dernières dépêches nous donnent cependant de sombres pressentiments. Les armements de la France et de l'Allemagne inquiètent les esprits. Gambetta songerait-il à couronner sa popularité par une guerre de revanche ?

GUSTAVE LAMOTHE.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

L'ÉCOLE DE VILLAGE PENDANT LA RÉVOLUTION, par Albert Babeau. Paris, librairie-académique. Didier & Cie., libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins.

Les ouvrages de M. Babeau sur l'histoire et sur l'éducation sont très favorablement connus du public. D'autres se plaisent à raconter les victoires des conquérants, les intrigues de la diplomatie ou les querelles des nations. M. Babeau, au contraire, s'attache aux annales du pauvre peuple, de l'humble hameau, de ces hommes qui forment la nation mais qui n'ont aucune place dans son histoire. Aussi nous l'en félicitons, car sa mission est noble et belle et lui donne des titres à la reconnaissance de ses concitoyens.

Dans le livre que nous avons actuellement sous les yeux, M. Babeau donne un aperçu de l'état de l'instruction primaire pendant la Révolution française. Avant 1789, il y avait des écoles dans presque chaque village; quand on ne pouvait salarier un instituteur, le curé en remplissait les fonctions et, tout en enseignant le catéchisme, donnait l'instruction primaire par surcroît. L'école "dépendait surtout du clergé, de la commune et de la famille." L'assemblée des pères de famille choisissait le maître d'école, mais celui-ci devait être muni de l'approbation de l'Eglise qui attestait sa doctrine et sa moralité: "l'Etat n'intervenait qu'au point de vue financier et reconnaissait entièrement la liberté des habitants." Vint ensuite la Révolution qui sapa par la base cet ordre de choses. Les instituteurs devaient être approuvés par l'administration, et, bien entendu, il n'y avait que ceux dont les idées étaient aussi anti-chrétiennes que révolutionnaires qui obtenaient l'autorisation officielle. Ils devaient enseigner la morale républicaine et élever les enfants sans religion. Cependant peu d'hommes voulurent se prêter à ces desseins pervers et l'instruction primaire languissait. On passait loi après loi, on faisait les appels les plus pathétiques aux candidats, mais les instituteurs manquaient toujours.

Mais il y avait autre chose que ce mal négatif: l'enseignement était impie et irréligieux. On supprima le culte catholique, on remplaça le dimanche par le décadi et l'on prescrivit des livres comme le *Catéchisme républicain* et les *Épîtres et évangiles du républicain* et autres publications analogues où l'infamie ne le cède qu'à l'absurde. Le mal était tel que les parents préféraient laisser leurs enfants grandir dans l'ignorance que de les confier aux maîtres qui enseignaient de semblables doctrines. Le Directoire ne put rien contre cette résistance des parents et les républicains eux-mêmes étaient obligés d'avouer que, pendant leur règne, l'instruction et l'enseignement n'avaient que rétrogradé.

Heureusement il y avait des hommes courageux et assez dévoués pour ouvrir des écoles où l'enseignement n'était pas une conspiration contre la vérité. Ces écoles, malgré tous les efforts de l'administration, furent presque toujours les plus fréquentées.

M. Babeau a écrit sur cette concurrence des écoles libres un chapitre remarquable que nous avons lu avec un vif intérêt. Cela prouve que pendant les années les plus sombres de la Terreur on ne désespérait pas de la bonne cause.

Nous devons dire en terminant, car nous ne pouvons faire une analyse étendue de ce livre, que M. Babeau est aussi bon philosophe qu'historien consciencieux. Après avoir constaté l'avortement complet des décrets de la Convention et du Directoire, il l'attribue "à la guerre systématique qui fut faite à l'enseignement chrétien." On peut en effet changer la religion d'une nation, "mais," dit-il, "dans aucun temps, chez aucun peuple, quel qu'ait été le degré de civilisation où il soit parvenu, on n'a pu détruire la religion elle-même." Nous félicitons M. Babeau d'avoir aussi bien compris les enseignements de l'histoire, et nous signalons son livre à l'attention de ceux qui, sans avoir le génie de Danton, Robespierre et autres, veulent cependant les surpasser dans l'œuvre satanique de la corruption de la jeunesse.

---



THE POETICAL WORKS OF MRS. LEPROHON (Miss R. E. Mullins). Montreal, John Lovell & Son, Publishers, 1881.

Il y a plus de deux ans, l'on portait à sa dernière demeure l'une des meilleures amies de notre nationalité, de notre histoire et de nos traditions. Femme avant tout chrétienne, mère de famille la plus dévouée, elle avait cependant trouvé le loisir de chanter nos gloires nationales et de nous laisser des livres qui n'ont pas peu contribué à faire connaître les plus belles pages de nos annales. Douée du *mens divinior*, elle avait publié de temps en temps, dans nos revues et journaux, de charmantes pièces de vers que nous lisions avec le plus grand plaisir. Ces morceaux, on a eu l'heureuse pensée de les sauver de l'oubli, et l'on nous présente aujourd'hui un joli petit volume qui contient un recueil choisi des poésies de Madame Leprohon.

Madame Leprohon tire ses meilleures inspirations de la foi qui règne dans son cœur. Soit qu'elle chante les perfections de la Vierge incomparable, soit qu'elle murmure sa prière du soir, dans le calme et le silence du *Vesper hour*, elle est toujours catholique et toujours idéaliste. La forme laisse bien quelquefois à désirer, mais la pensée est le plus souvent délicate et poétique. Du reste, Madame Leprohon sait chanter les objets les plus ordinaires : le ruisseau qui murmure, le vent qui soupire, la feuille qui tombe, et toujours trouve-t-elle une réflexion qui lui rappelle la vanité des choses humaines et les joies du paradis. Le mois de mai, pour elle, n'est pas seulement le mois des fleurs, c'est celui qui est consacré à la Reine des fleurs, qu'elle aime à prier dans ces touchantes cérémonies du mois de Marie :

And when the twilight shades descend  
On earth, so hushed and still  
And the lone night-bird's soft notes blend  
With breeze from glade and hill,  
We seek her shrine with loving heart,  
And humbly kneeling there,  
We linger long, loth to depart  
From that sweet place of prayer.

Il y a des morceaux que nous voudrions citer en entier, comme celui qui est intitulé : *A few short years from now*, et qui, à notre avis, est l'un des meilleurs du recueil. L'ambition, le plaisir, la peine et la tristesse, dit-elle, ne sont rien ; ils ne dureront pas et au seuil de l'autre vie le seul trésor que pourra garder l'homme, ce sont ses bonnes actions :

The good thou may'st on earth have done  
Love to a brother shown—  
Pardon to foe—alms unto need—  
Kind word or gentle tone :  
The treasures thus laid up in Heav'n  
By the good on earth done now,  
These will alone remain to thee,  
In a few short years from now.

Nous ne pouvons qu'indiquer des morceaux comme *Parting Soul and his Guardian Angel*, *Alain's choice*, *The fall of the leaf* et *The voices of the death chamber*. Cette dernière pièce surtout est d'une beauté pathétique que nous ne pourrions jamais faire comprendre sans la citer en entier. Du reste tous nos lecteurs, nous n'en avons aucun doute, s'empresseront de donner à ce livre l'hospitalité de leurs bibliothèques et apprécieront pleinement les fleurs de poésie que nous n'avons pu leur signaler que très brièvement.

PANÉGYRIQUE DU RÉVÉREND EDOUARD CREVIER, V.G., par Charles Thibault. Montréal, Compagnie d'imprimerie Canadienne, 30, rue St-Gabriel, 1881.

Ce panégyrique, que M. Thibault prononçait le 30 juin dernier, à la distribution des prix du Petit-Séminaire de Ste-Marie de Monnoir, méritait bien les honneurs de la publication. On y trouvera des détails très intéressants sur la vie de l'un des membres les plus distingués de notre clergé.

R. B. MIGNAULT.

# TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

TOME PREMIER — XVIIe de la Collection.

## JANVIER.

Prospectus.....	3
Les Lettres Canadiennes (Poésie).....	10
Pêle-Mêle, par L. H. Fréchette, (Etude critique).....	12
Catholique en principe et libéral en pratique.....	18
Les Droits du clergé dans les élections (1er Article).....	23
Petite Causerie.....	35
L'Equilibre inter-provincial.....	42
Revue Politique.....	57

## FÉVRIER.

L'Hospitalité du Poète.....	65
Essai sur la Littérature Allemande, I.....	67
La Conciliation, (1er Article).....	77
Pêle-Mêle, par L. H. Fréchette, (Etude critique) ( <i>fin</i> ).....	86
Les Droits du clergé dans les élections (2e Article).....	92
La Chiberli (Etude d'après Nature) I.....	102
Causerie Scientifique.....	113
Revue Politique.....	120
Bulletin Bibliographique.....	127

## MARS.

Les Sociétés Secrètes et la Révolution (1er Article).....	129
Essai sur la Littérature Allemande, II.....	139
La Conciliation (2nd Article).....	147
Le Camp volant de 1649.....	159
La Chiberli (Etude d'après Nature) I ( <i>Suite</i> ).....	170
Causerie Musicale (l'Orgue).....	182
Revue Politique.....	187
Bulletin Bibliographique.....	191

## AVRIL.

Ville et Village (Poésie).....	193
Les Droits du clergé dans les élections (3me Article).....	194
Essai sur la Littérature Allemande, II, ( <i>Suite</i> ).....	208

TABLE DES MATIÈRES.

Les Sociétés Secrètes et la Révolution (2nd Article).....	216
Paroisse Canadienne-Française au XVIIe siècle.....	227
La Chiberli (Etude d'après Nature) V ( <i>Suite</i> ).....	237
Causerie Scientifique.....	247
Revue Politique.....	252

M AI.

A Madame *** sur la mort de ses deux petites filles (Poésie).....	257
La Langue Française au Canada.....	259
Essai sur la Littérature Allemande, III, ( <i>Suite</i> ).....	268
Papineau, Drame historique Canadien, (Etude critique).....	279
Fils de ses œuvres (Poésie).....	288
La Chiberli (Etude d'après Nature) VII, ( <i>Suite et fin</i> ).....	289
Causerie Musicale (l'Orgue) ( <i>Suite</i> ).....	302
Chronique Religieuse.....	308
Revue Politique.....	311
Bulletin Bibliographique.....	318

JUIN.

Fleurs Printanières (Poésie).....	321
Octave Crémazie en exil, I.....	323
Champlain et la Verendrye.....	342
Le Colorado en 1880, I.....	345
Le Souvenir (Poésie).....	355
Papineau, Drame historique Canadien (Etude critique) ( <i>Fin</i> ).....	356
Angéline de Montbrun (Roman Canadien).....	367
Causerie Scientifique.....	374
Revue Politique.....	379

JUILLET.

La Découverte du Mississipi.....	385
Octave Crémazie en exil, IV.....	391
Angéline de Montbrun (Roman Canadien) ( <i>Suite</i> ).....	408
Essai sur la Littérature Allemande, IV.....	425
Causerie Musicale.....	435
Revue Politique.....	442
Bulletin Bibliographique.....	447

AOÛT.

Fable.....	449
La France et le Canada.....	451
Victor Hugo.....	454
Le Colorado en 1880 ( <i>Suite</i> ).....	458
Angéline de Montbrun (Roman Canadien) ( <i>Suite</i> ).....	467
Octave Crémazie en exil, V, ( <i>Suite et fin</i> ).....	476

TABLE DES MATIÈRES.

Quelques Rimes.....	499
Causerie Scientifique.....	500
Revue Politique.....	504
Bulletin Bibliographique.....	511

SEPTEMBRE.

Nazareth (Souvenirs).....	513
Une Journée dans les Hautes Alpes.....	515
Le Colorado en 1880 ( <i>Suite</i> ).....	522
Essai sur la Littérature Allemande ( <i>Suite</i> ).....	532
Le Jubilé de 1881.....	547
Angéline de Montbun (Roman Canadien) ( <i>Suite</i> ).....	550
Causerie Musicale (l'Orgue) ( <i>Suite</i> ).....	556
Revue Politique.....	560
Bulletin Bibliographique.....	573

OCTOBRE.

A ma Femme (Poésie).....	577
Vieilles Horloges.....	579
Le Colorado en 1880 ( <i>Suite et fin</i> ).....	587
Une Lettre de Bienville.....	596
L'Été (Poésie).....	608
Une Journée dans les Hautes Alpes ( <i>Suite et fin</i> ).....	609
Angéline de Montbrun (Roman Canadien) ( <i>Suite</i> ).....	613
Une Femme d'Autrefois.....	622
Revue Politique.....	628
Bulletin Bibliographique.....	640

NOVEMBRE.

Le Petit Aveugle (Poésie).....	641
La Littérature Canadienne à l'Étranger.....	643
Pompei (Première Partie).....	649
Une Femme d'Autrefois ( <i>Suite et fin</i> ).....	660
Angéline de Montbrun (Roman Canadien) ( <i>Suite</i> ).....	679
Causerie Scientifique.....	686
Causerie Musicale (l'Orgue) ( <i>Suite</i> ).....	692
Revue Politique.....	696

DÉCEMBRE.

Pompei (Seconde Partie).....	705
Angéline de Montbrun (Roman Canadien) ( <i>Suite</i> ).....	718
Mark Twain.....	738
Persécutions et Réparations.....	742
Causerie Scientifique.....	758
Revue Politique.....	762
Bulletin Bibliographique.....	767